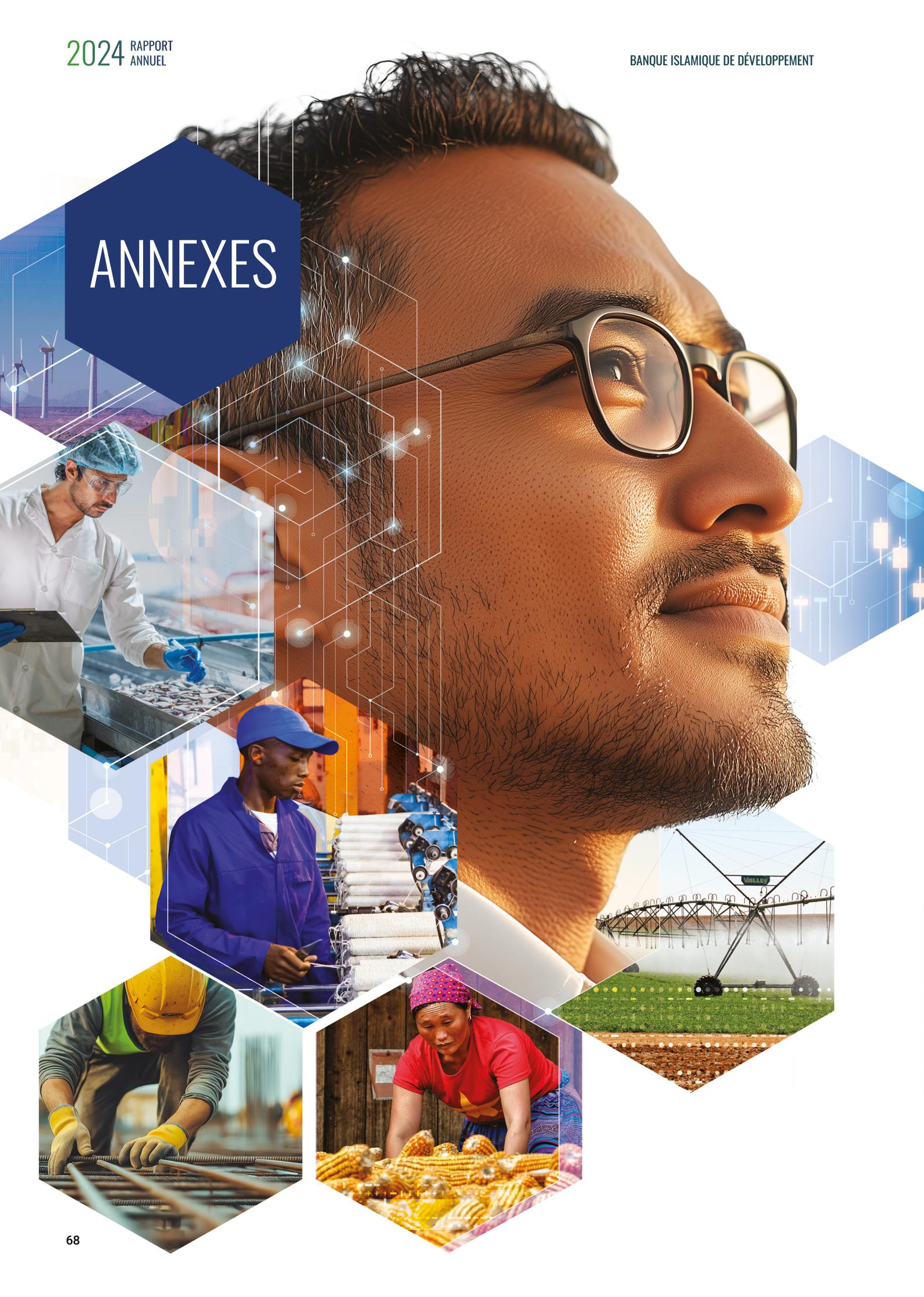
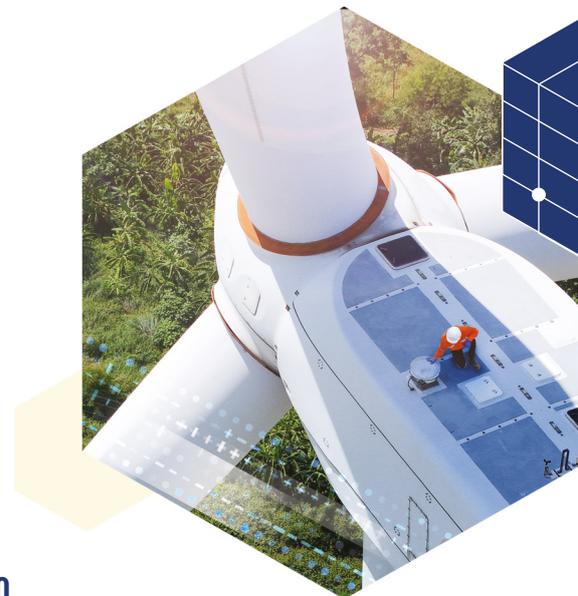


# ANNEXES



# TABLE DES MATIÈRES



## ANNEXES 1-6 DONNÉES FINANCIÈRES

<b>ANNEXE 1 :</b>	Rapport d'audit de charia	70
<b>ANNEXE 2A :</b>	Rapport de la Direction portant efficacité des contrôles internes	72
<b>ANNEXE 2B :</b>	Rapport du commissaire aux comptes sur le rapport de la Direction portant efficacité des contrôles internes	75
<b>ANNEXE 3 :</b>	Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital	78
<b>ANNEXE 4 :</b>	Banque islamique de développement - Fonds waqf	90
<b>ANNEXE 5 :</b>	Conseil des Directeurs exécutifs et pays représentés	97
<b>ANNEXE 6A :</b>	État des souscriptions au capital-actions de la BID	98
<b>ANNEXE 6B :</b>	État des droits de vote	99

## ANNEXES 7-10 FINANCEMENT

<b>ANNEXE 7A :</b>	Répartition par secteur et pays des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital en 2024 (millions de dollars)	100
<b>ANNEXE 7B :</b>	Répartition par secteur et pays des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital : 1975-2024 (millions de dollars)	101
<b>ANNEXE 8A :</b>	Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions de dinars islamiques)	102
<b>ANNEXE 8B :</b>	Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions de dollars)	103
<b>ANNEXE 9 :</b>	Opérations cumulées du Groupe de la BID selon le mode de financement le plus utilisé (1975-2024)	104
<b>ANNEXE 10A :</b>	Approbations par entité et mode de financement 1975-2024 (millions de dinars islamiques)	105
<b>ANNEXE 10B :</b>	Approbations par entité et mode de financement 1975-2024 (millions de dollars)	106

<b>ANNEXE 11 :</b>	MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2024	107
<b>ANNEXE 12 :</b>	ORGANIGRAMME DE LA BID	108
<b>ANNEXE 13 :</b>	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	109



## ANNEXE 1 : RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA

Au nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux

### RAPPORT ANNUEL 1445-1446 CONSEIL DE CHARIA DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Louanges à Allah

Prière et paix sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,  
Excellences les membres du Conseil des Gouverneurs,

*Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh*

Conformément à son règlement, le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (Groupe) soumet au Conseil des Gouverneurs un rapport annuel de charia sur le degré de conformité des transactions et activités du Groupe à la charia, ce à la lumière des fatwas et résolutions rendues par le Conseil et son Sous-comité. Nous avons fait passer en revue par le Sous-comité les activités du Groupe au titre de l'exercice 1445-1446, conformément à la pratique arrêtée au sein du Conseil. La revue a consisté en un audit général des principes appliqués et contrats utilisés au titre des transactions et applications qui nous ont été présentés. Plus précisément, la revue a porté sur :

- Ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement
- Fonds waqf
- Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
- Société islamique pour le développement du secteur privé
- Société internationale islamique de financement du commerce
- Fonds de solidarité islamique pour le développement
- Fonds d'investissement des biens awqaf
- Fondation mondiale du waqf
- Fonds gérés par la Banque islamique de développement au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (30 djoumada I 1446)

Nous avons effectué la revue demandée avec l'assistance de la Division des Affaires de Charia. Notre objectif est d'exprimer une opinion indépendante quant au degré de conformité du Groupe aux règles et principes de charia, fatwas, résolution, arrêts et directives émis.

Il convient de souligner que la responsabilité d'assurer la conformité du Groupe aux règles et principes de charia incombe à la Direction du Groupe. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion de charia indépendante, fondée sur notre revue de charia des opérations du Groupe.

Nous avons accompli notre revue en examinant et vérifiant les procédures suivies par le Groupe de la BID. À cet égard, nous avons inspecté chaque type d'opérations. Notre revue de charia a été planifiée et menée dans le but d'obtenir tous les éléments factuels et justifications jugés nécessaires pour établir la preuve adéquate devant étayer la confirmation raisonnable que le Groupe n'a pas enfreint les règles et principes de charia.

**PAR CONSÉQUENT, NOUS ESTIMONS QUE :**

1. le Groupe a observé les procédures nécessaires pour se conformer aux contrats que nous avons préparés et vérifiés ;
2. les dividendes payés et les pertes subies au titre des comptes d'investissement répondent au principe adopté par le conseil, conformément aux règles et principes de charia ;
3. tous les gains tirés de transactions et méthodes interdites par la charia ont été écartés conformément aux résolutions du Conseil, et ce dans l'attente de les dépenser, avec notre aval, sur des œuvres de bienfaisance ; et
4. le Groupe n'est pas tenu d'acquitter zakat vu que les sources de ses actifs sont soit des fonds publics ou des fonds waqf. Dans le cas des fonds des autres institutions, le Groupe n'acquiesce pas zakat au nom de leurs propriétaires sans qu'il ne soit autorisé par eux. Par conséquent, le paiement de zakat due au titre desdits fonds est de la seule responsabilité des propriétaires de ces institutions.

Nous prions Allah – Le Tout-Puissant – de guider le Groupe sur le droit chemin, au service de l'oumma.

*Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh*



**S.E. Dr Mohamed ALI ELGARI**  
Président du Conseil de Charia



**S.E. Dr Nizam YAQOUBI**  
Vice-président du Conseil de Charia



**S.E. Dr Aznan HASAN**  
Membre du Conseil des Charia



**S.E. Dr Sa'id ADEKUNLE MIKAIL**  
Membre du Conseil de Charia



**S.E. Mufti Muhammad HASSAAN KALEEM**  
Membre du Conseil de Charia



**Dr Abdallahi MOHAMED**  
Chef de la Division des Affaires de Charia

Djeddah, 10 février 2025 (11 chaäbane 1446)

## ANNEXE 2A : RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction de la Banque islamique de développement (ressources ordinaires en capital) est responsable de la mise au point et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière constituent un processus conçu pour parvenir à une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la Banque aux fins de leur communication, conformément au cadre d'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière comprennent également les contrôles et procédures de communication conçus pour prévenir des inexactitudes.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Gouverneurs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

- La Banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financières jusqu'au 31 décembre 2024. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« COSO »).

Le commissaire aux comptes de la Banque, Deloitte and Touche & Co. - Chartered Accountants, cabinet de comptabilité indépendant, émet un rapport d'assurance raisonnable sur notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

#### RISQUES LIÉS À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les principaux risques liés à l'information financière sont la préparation d'états financiers qui ne reflètent pas fidèlement la situation financière, en raison d'erreurs involontaires ou intentionnelles, ou la publication en retard des états financiers. Les états financiers ne reflètent pas fidèlement la situation financière lorsqu'un ou plusieurs comptes ou l'information fournie dans ces états financiers contient des anomalies ou des omissions importantes. Les anomalies sont considérées importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

Pour pallier les risques liés à l'information financières, la Banque a mis au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui permettent de donner une assurance raisonnable mais non-absolue quant à la non-existence d'anomalies importantes. La Banque a également évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière sur la base des critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013). Le cadre recommande la définition d'objectifs spécifiques pour faciliter la conception et l'évaluation de l'adéquation d'un système de contrôle interne. Par conséquent, la Direction a répondu au moment de la mise au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière aux assertions ci-après :

- Existence/survenue : les actifs et les passifs existent et les transactions ont eu lieu.
- Intégralité : toutes les transactions sont enregistrées et les soldes des comptes inclus dans les états financiers.
- Évaluation : les actifs, les passifs et les transactions sont enregistrés dans les états financiers aux montants appropriés.
- Droits et obligations, et propriété : les droits et obligations sont correctement enregistrés au titre des actifs et des passifs.
- Présentation et communication : le classement, la communication et la présentation de l'information financière sont appropriés.

Cependant, tous les systèmes de contrôle interne, y compris les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu et exécuté soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, mais non-absolue, que les objectifs sont atteints. En tant que tels, les contrôles et procédures ou systèmes de communication au titre des contrôles internes de l'information financière peuvent ne pas empêcher tous les actes de fraude et toutes les erreurs. De plus, la conception d'un système de contrôle doit procéder de ressources raisonnables, et les avantages des contrôles doivent être pondérés par rapport aux coûts.



## ORGANISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE

### Fonctions intervenant dans le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le Conseil des Directeurs exécutifs a créé le Comité d'Audit pour l'assister dans son rôle de supervision de la solidité des politiques et pratiques comptables et de l'efficacité des contrôles internes. Composé de membres sélectionnés du Conseil des Directeurs exécutifs, le Comité d'Audit aide également le Conseil des Directeurs exécutifs à s'acquitter de ses responsabilités de supervision de la préparation des états financiers et de l'information financière sur les ressources ordinaires en capital, des procédures d'audit internes et externes, et des principales conclusions. Le Comité d'Audit tient des réunions périodiques avec la Direction pour examiner et assurer le suivi des questions qui revêtent une importance des points de vue financier, comptable et d'audit. Le commissaire aux comptes et les auditeurs internes tiennent des réunions régulières avec le Comité d'Audit pour statuer sur l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de toute autre question sur laquelle ledit comité devrait se pencher.

Les contrôles au sein du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont effectués par tous les services qui interviennent dans l'examen de la fiabilité des livres et registres sur la base desquels les états financiers sont préparés. Par conséquent, le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique des employés de diverses fonctions au sein de toute l'institution.

### Contrôles destinés à minimiser les risques d'anomalie dans la préparation de l'information financière

Le système des contrôles internes à l'égard de l'information financière consiste en un grand nombre de contrôles et procédures internes visant à minimiser le risque d'anomalie dans les états financiers. Ces contrôles sont intégrés au processus d'exploitation et comprennent ceux qui :

- sont de nature continue ou permanente, comme la supervision au titre des politiques et procédures écrites ou la séparation des tâches ;
- sont périodique tels que ceux effectués dans le cadre du processus de préparation des états financiers annuels ;
- sont de nature préventive ou détective ;
- ont une incidence directe ou indirecte sur les états financiers ; étant entendu que les contrôles qui ont une incidence indirecte sur les états financiers comprennent les contrôles au niveau de l'entité et les contrôles généraux des technologies de l'information tels que les contrôles d'accès aux systèmes et de déploiement des systèmes, tandis qu'un contrôle ayant une incidence directe pourrait être, par exemple, un rapprochement qui appuie directement un poste au bilan ; et
- comportent des composants automatisés et/ou manuels, étant entendu que les contrôles automatisés sont des fonctions de contrôle intégrées aux processus du système, telles que les contrôles de séparation des tâches forcés par les applications et les contrôles d'interface sur l'exhaustivité et l'exactitude des entrées, et les contrôles internes manuels sont ceux opérés par un individu ou un groupe d'individus, tels que l'autorisation des transactions.

## ANNEXE 2A : RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

### ÉVALUATION DE LA CONCEPTION, EXÉCUTION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

Pour l'exercice 2024, la Banque a entrepris une évaluation formelle de l'adéquation de la conception, exécution et efficacité du système des contrôles internes à l'égard de l'information financière en tenant compte des éléments ci-après :

- le risque d'inexactitude des postes dans les états financiers, compte tenu de facteurs tels que l'importance et la sensibilité d'un poste quelconque dans les états financiers aux inexactitudes et
- la susceptibilité des contrôles identifiés à l'échec, compte tenu de facteurs tels que le degré d'automatisation, la complexité et le risque de dépassement par la Direction, la compétence du personnel et le niveau d'appréciation requis.

Pris ensemble, ces facteurs déterminent la nature, le moment et l'étendue des preuves dont la Direction a besoin pour évaluer si la conception, l'exécution et l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces. La preuve elle-même est générée à partir de procédures intégrées dans les responsabilités quotidiennes du personnel ou à partir de procédures mises en œuvre spécifiquement aux fins de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Des informations provenant d'autres sources constituent également un élément important dans l'évaluation car ces preuves peuvent attirer l'attention de la Direction sur des problèmes de contrôle supplémentaires ou étayer les conclusions.

### CONCLUSION

L'évaluation a inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au sein de divers processus, notamment les actifs de trésorerie, les actifs des projets, les investissements et les revenus y liés, les passifs, y compris les passifs de trésorerie et les coûts de financement y afférents, les charges d'exploitation, les salaires et les prestations du personnel. L'évaluation a également inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au niveau de l'entité, des contrôles généraux des technologies de l'information et des applications, et des contrôles à l'égard de la communication de l'information financière. À la suite de l'évaluation de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la Direction n'a identifié aucune faiblesse importante et a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus, exécutés et opérés efficacement jusqu'au 31 décembre 2024.



**Dr Muhammad AL JASSER**  
Président du Groupe de la Banque islamique de  
développement



**Dr Zamir IQBAL**  
Vice-Président et Chargé en Chef des Finances

## ANNEXE 2B : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

### RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE AU SUJET DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Excellences le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

#### ÉTENDUE

La Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « la BID ») s'est adjointe nos services pour mener une mission d'assurance raisonnable sur le Rapport de la Direction relatif à l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « Rapport de contrôle interne de la Direction à l'égard de l'information financière » ou le « rapport ») jusqu'au 31 décembre 2024.

#### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ORGANE CHARGÉ DE LA GOUVERNANCE

La Direction est responsable de l'exécution et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Cette responsabilité comprend la conception, l'exécution et le maintien de contrôles internes pertinents à la préparation et la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur ; l'adoption et l'application de conventions comptables adéquates ; et les estimations et jugements comptables raisonnables face aux circonstances.

L'organe chargé de la gouvernance, à savoir le Conseil des Directeurs exécutifs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

La BID a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité de son système de contrôle interne jusqu'au 31 décembre 2024. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (le « Cadre COSO »).

L'évaluation par la BID de son système de contrôle interne présentée par la Direction au Conseil des Directeurs exécutifs et au Conseil des Gouverneurs dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, a porté sur :

- la description des contrôles mis au point au titre du Contrôle interne tels que définis dans le Cadre COSO ;
- la description de l'étendue des principaux processus de travail objet de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- la description des objectifs du contrôle interne ;
- l'identification des risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de contrôle ;
- l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ; et
- l'évaluation de la gravité des lacunes de conception, d'exécution et d'efficacité du contrôle interne, si constatées et non comblées jusqu'au 31 décembre 2024.

## ANNEXE 2B : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

### NOTRE RESPONSABILITÉ

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion d'assurance raisonnable sur la sincérité de la présentation du « Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière » joint à l'**Annexe 2a** du rapport annuel, à la lumière des critères énoncés dans le Cadre COSO. Notre opinion porte notamment sur la conclusion de la Direction quant à l'efficacité de la conception, l'exécution et l'exploitation du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024.

Nous avons mené notre mission conformément à la Norme internationale révisée sur les missions d'assurance 3000 (« Missions d'assurance autres que les audits et les revues de l'information financière historique »), émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme exige la planification et l'exécution de procédures pour afin de parvenir à une assurance raisonnable quant à l'évaluation faite par la Direction de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024, telle qu'indiquée dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Une mission d'assurance raisonnable implique de comprendre le contrôle interne à l'égard de l'information financière, d'identifier et d'évaluer le risque qu'une faiblesse matérielle existe, et de tester et d'évaluer la conception et l'efficacité du contrôle interne, sur la base du risque évalué, et d'exécuter toute autre procédure jugée nécessaire dans les circonstances.

Nos procédures appliquées au Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ont consisté à :

- comprendre les composants du contrôle interne de la BID à la lumière des définitions énoncées dans le Cadre COSO, et les comparer au Rapport ;
- comprendre la définition de la BID de l'étendue des principaux processus, et la comparer au Rapport ;
- évaluer les risques importants liés aux comptes, classes de transactions et informations communiquées au sein de la BID quant aux principaux processus et entités, et les comparer au Rapport ;
- obtenir les tests effectués par la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et évaluer l'adéquation des procédures de test effectuées par la Direction et l'exactitude des conclusions de la Direction pour chaque contrôle interne testé ;
- tester de manière indépendante la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes qui traitent des risques importants d'inexactitudes significatives, et soumettre derechef au test une partie des tests effectués par la Direction sur les risques normaux d'inexactitudes significatives ; et
- évaluer la gravité des lacunes du contrôle interne qui n'ont pas été comblées jusqu'au 31 décembre 2024, et comparer ces lacunes, dans la mesure du possible, à l'évaluation comprise dans le Rapport.

Un processus est considéré comme important si une anomalie résultant d'un acte de fraude ou d'une erreur dans les transactions ou les états financiers pourrait raisonnablement affecter les décisions des utilisateurs des états financiers. Aux fins de notre mission, les processus jugés importants sont les contrôles au niveau des entités, des actifs de trésorerie, des actifs des projets, des investissements et des revenus y liés, des passifs y compris les sources de financement externes, des coûts de financement y liés, des pertes de valeur et de crédit, des dépenses d'exploitation, des salaires, des prestations payées au personnel, de l'information financière et de sa communication, et des contrôles généraux et d'application liés aux technologies de l'information.

Les procédures établies pour tester la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives identifiés, et impliquent une combinaison d'enquêtes, d'observations, de répétitions et d'examen des preuves.

Nous avons obtenu suffisamment de preuves adéquates pour étayer notre conclusion sur l'évaluation faite par la Direction de la conception, exécution et efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la BID jusqu'au 31 décembre 2024.

## NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés à l'indépendance et aux autres exigences déontologiques du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence raisonnable, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la Norme internationale sur la gestion de la qualité 1 et, par conséquent, maintient un système complet de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées concernant le respect des exigences déontologiques, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

## DÉFINITION ET LIMITES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne d'une entité à l'égard de l'information financière est un processus conçu ou dont la préparation a été supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers de la société ou les personnes exerçant des fonctions similaires. Le processus est exécuté par le conseil d'administration de la société, la Direction et d'autres personnels afin de dégager l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation d'états financiers à des fins externes conformément au cadre d'information financière pertinent.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et procédures qui (1) concernent la tenue de registres reflétant de manière raisonnablement détaillée et de manière précise et fidèle les transactions et les cessions d'actifs de l'entité; (2) fournissent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers conformément au cadre d'information financière pertinent, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont effectuées uniquement conformément aux autorisations de la Direction et des administrateurs de l'entité; et (3) fournissent l'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles, des inexactitudes significatives dues à des erreurs ou à un acte de fraude pourraient se produire et ne pas être prévenues ou détectées à temps. Par ailleurs, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au titre de périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison d'un changement de circonstances ou de la détérioration possible du degré de conformité aux politiques ou aux procédures.

## UTILISATION DE NOTRE RAPPORT D'ASSURANCE

Notre rapport est destiné exclusivement à la Direction de la BID et au Conseil des Gouverneurs. Il n'est pas destiné à un tiers et nous déclinons toute responsabilité à l'égard de toute partie autre que la Direction de la BID et le Conseil des Gouverneurs au sujet du rapport. Si un tiers prend des décisions sur la base du contenu du rapport, la responsabilité de ces décisions incombe à ce tiers.

## OPINION

À notre avis, le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière joint à l'Annexe 2a du rapport annuel est fidèlement présenté, à tous égards importants, sur la base des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris la conclusion de la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024.

# Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants



**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**

Expert-comptable agréé

Agrément n° 378

18 ramadan 1446

18 mars 2025



## ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

### RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

#### OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2024, le Compte de résultat, l'État des autres éléments du résultat global, l'État des variations des fonds propres, l'État des flux de trésorerie et l'État des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice clos à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière de la BID au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, des résultats de ses opérations, des variations des fonds propres, des flux de trésorerie et des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, la BID s'est également conformée au titre de la période sous revue aux principes et règles de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables applicables aux institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la BID, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs professionnels de l'OCAIFI (Code de l'OCAIFI), au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code du CNIDC), et aux exigences déontologiques pertinentes à l'audit des états financiers en vigueur localement (Arabie saoudite). Nous avons rempli notre mission dans le respect de ces exigences et des codes de l'OCAIFI et du CNIDC. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

#### QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT

Ces questions sont, de notre jugement professionnel, des questions qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Elles ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble et dans l'expression de notre opinion à ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion séparée sur ces questions.



QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
<p><b>PROVISION POUR PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE AU TITRE DES ACTIFS DES PROJETS</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, la valeur des actifs des projets de la BID s'élevaient à 17,39 milliards de dinars islamiques (DI) (2023 : 17.34 milliards DI), soit 58 % (2023 : 59%) du total des actifs. La provision pour perte de crédit attendue à la date indiquée était à 729 millions DI (2023 : 553 millions DI).</p> <p>L'audit des provisions pour perte de valeur attendue des actifs des projets est un domaine d'intérêt clé en raison de sa taille et de l'importance des estimations et jugements utilisés pour classer les actifs des projets à différents stades et déterminer les exigences en provision et la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisées dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La BID comptabilise les provisions pour perte de crédit attendue à un montant égal à 12 mois de perte de crédit attendue (stade 1) ou à une perte de crédit attendue sur toute la durée de vie (stade 2). Une provision pour perte de crédit attendue sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit au titre de celui-ci a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.</p> <p>Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée de la valeur actualisée des pertes de crédit. Celles-ci sont évaluées comme la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie dus à la BID au titre du contrat et les flux de trésorerie attendus par la BID au titre de la pondération de plusieurs scénarii économiques futurs, actualisés au taux de profit effectif de l'actif. La BID utilise des modèles statistiques pour les calculs de la perte de crédit attendue. Les variables clés utilisées dans ces calculs sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, et le risque en cas de défaut, lesquels sont définis dans la Note 3 aux états financiers.</p> <p>La partie significative des actifs des projets est évaluée individuellement pour l'augmentation significative du risque de crédit et la mesure de la perte de crédit attendue. Cela requiert de la Direction de saisir toutes les informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables lors de l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ou de l'évaluation des critères de crédit ayant perdu de sa valeur au titre du risque. Le jugement de la Direction peut également être impliqué dans la dérogation au classement en stades manuel, conformément aux politiques de la BID, le cas échéant.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nous avons obtenu une compréhension du processus des actifs des projets, du processus de gestion du risque de crédit, de la politique de perte de valeur et de perte de crédit et du processus d'estimation pour la détermination des provisions pour perte de valeur au titre des actifs des projets aux contreparties et de la méthode de la perte de crédit attendue.</li> <li>2. Nous avons évalué les contrôles dans les domaines ci-après pour déterminer s'ils ont été conçus et exécutés :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'approbation, l'exactitude et l'exhaustivité des provisions pour perte de valeur attendue et les contrôles en matière de gouvernance relatifs au suivi du modèle et aux ajustements post-modèle, et ce par des réunions de Direction et de comité, lesquelles réunions font partie du processus d'approbation des provisions pour perte de valeur des actifs des projets ;</li> <li>● les sorties des modèles ; et</li> <li>● la comptabilisation et l'évaluation des provisions pour perte de valeur attendue.</li> </ul> </li> <li>3. Sur la base d'un échantillon, nous avons sélectionné des actifs de projets et évalué :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'identification faite par la BID de l'augmentation significative du risque de crédit (stade 2), l'évaluation de la classification de la perte de crédit (stade 3), et si les événements de perte de valeur pertinents ont été identifiés en temps opportun, ainsi que la classification des actifs des projets à différents stades et la détermination des cas de défauts/engagements ayant perdu de leur valeur individuellement ;</li> <li>● les informations prospectives intégrées dans les calculs de la perte de valeur en impliquant nos spécialistes pour tester les multiples scénarii économiques retenus et les pondérations y afférentes appliquées ;</li> <li>● La méthode de calcul et sa conformité aux exigences de la norme FAS 30 ; et</li> <li>● les ajustements post-modèle et les superpositions de la Direction, le cas échéant, et les facteurs qualitatifs qui ont été examinés par la BID afin de comptabiliser tout ajustement post-modèle, en cas de limitations des données ou du modèle.</li> </ul> </li> </ol>

## ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
<p>La mesure des montants de la perte de crédit attendue au titre des actifs des projets classés aux stades 1 et 2 est effectuée par les modèles de perte de crédit attendue, avec une intervention manuelle limitée. Cependant, il est important que les modèles (probabilité de défaut, perte en cas de défaut et risque en cas de défaut) et les ajustements macroéconomiques soient valides tout au long de la période sous revue et soumis à un processus d'examen par un expert tiers indépendant. S'agissant des actifs de projets ayant perdu de leur valeur, la BID estime la perte de crédit attendue comme le produit de la perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut de chaque instrument.</p> <p>Cette question a été considérée comme une question clé liée à l'audit. L'audit s'est concentré sur cette question en raison de l'importance des actifs des projets et de la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La Note 3 des présents états financiers donne d'amples détails sur la politique comptable en matière de perte de valeur des actifs financiers, la Note 15 sur la communication de la perte de valeur, et la Note 30 sur la communication du risque de crédit et les principales hypothèses et facteurs pris en compte dans la détermination de la perte de crédit attendue.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Nous avons testé les modèles et les applications informatiques utilisées dans le processus de perte de crédit et vérifié l'intégrité des données utilisées comme intrants dans les modèles de perte de valeur.</li> <li>5. La BID a effectué une validation externe des modèles de perte de crédit attendue et des modèles de perte en cas de défaut, notamment le modèle macroéconomique au cours de la période précédente. Nous avons examiné le processus d'une telle validation externe des modèles et son incidence sur les résultats de l'estimation de perte de valeur. Nous avons évalué la méthode et le cadre conçus et exécutés par la BID pour déterminer si les résultats des modèles de perte de valeur et la classification en stades étaient raisonnables et reflétaient les prévisions utilisées par la BID pour déterminer les conditions économiques futures à la date de clôture.</li> <li>6. À chaque fois qu'il était nécessaire, nous avons fait appel à nos spécialistes pour nous aider à examiner les calculs du modèle, évaluer les intrants y liés et le caractère raisonnable des hypothèses utilisées dans le modèle de perte de valeur attendue, notamment en ce qui concerne les variables macroéconomiques, les scénarii macroéconomiques prévus et les pondérations de probabilité, et des hypothèses utilisées dans les ajustements post-modèle, le cas échéant.</li> <li>7. Nous avons évalué les informations communiquées dans les états financiers par rapport aux exigences des normes comptables émises par l'OCAIFI.</li> </ol>



## AUTRES INFORMATIONS

La Direction est responsables des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel. Les autres informations comprennent le rapport annuel mais excluent les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. Il est prévu que le rapport annuel 2024 de la BID soit mis à notre disposition après la date du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les « Autres informations » visées ci-dessus si disponibles, et chemin faisant, examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou les informations que nous avons obtenues au moyen de l'audit, ou constituent une fausses déclaration importante.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de l'engagement de la BID à mener ses opérations conformément aux principes et règles de charia mis en place par le Conseil de charia du Groupe de la BID.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle le juge nécessaire aux fins de préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la BID à poursuivre son exploitation, de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider la BID, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de la supervision du processus de communication de l'information financière de la BID.

## ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

#### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI et aux normes d'audit internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BID ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BID à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation de la BID ;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle ; et
- planifions et effectuons l'audit de la BID afin d'obtenir des éléments d'audit suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des services de la BID pour pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers de la BID. Nous sommes responsables de diriger, superviser et passer en revue l'audit effectué aux fins de l'audit de la BID. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables chargés de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit, et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables chargés de la gouvernance une déclaration que nous avons respecté les exigences déontologiques en ce qui concerne l'indépendance, et nous communiquons avec eux sur toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de compromettre notre indépendance, et le cas échéant, sur les garanties pertinentes.

À la lumière des questions communiquées par les responsables chargés de la gouvernance, nous décidons de celles ayant eu la plus haute importance dans l'audit des états financiers au titre de l'exercice sous revue et qui constituent donc des questions clés liées à l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si la loi ou le règlement prévient leur publication ou, dans de très rares circonstances, nous estimons qu'une question quelconque ne devrait pas être présentée dans notre rapport car le contraire entraînerait des conséquences néfastes susceptibles de supplanter l'intérêt d'une telle publication.

# Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants



**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**

Expert-comptable agréé

Agrément n° 378

18 ramadan 1446

18 mars 2025



## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2024	31 DÉCEMBRE 2023
Espèces et quasi-espèces	4	927,002	1,159,129
Placements mourabaha de marchandises	5	4,260,426	5,476,570
Placements wakala	6	702,325	-
Placements soukook	7	4,302,550	3,316,708
Effets à recevoir mourabaha	8	385,412	361,091
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>10,577,715</b>	<b>10,313,498</b>
Moudaraba restreinte	10	391,328	477,037
Actifs istisna	11	8,247,718	8,613,135
Vente à tempérament	12	4,435,079	3,785,564
Actifs idjara	13	2,685,476	2,755,290
Prêts (qards)	14	1,625,603	1,713,051
<b>Actifs des projets</b>		<b>17,385,204</b>	<b>17,344,077</b>
Placements en actions	16	624,562	566,945
Investissements dans des entités associées	17	910,961	834,366
Autres investissements		89,848	92,963
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>1,625,371</b>	<b>1,494,274</b>
Biens, équipements et immobilisations incorpo-relles		61,351	63,401
Autres actifs	18	71,410	56,864
<b>Actif, total</b>		<b>29,721,051</b>	<b>29,272,114</b>
<b>Passif</b>			
Passifs mourabaha de marchandises	19	872,018	1,054,753
Soukook émis	20	16,618,865	17,119,289
Autres passifs	21	240,795	251,241
<b>Passif, total</b>		<b>17,731,678</b>	<b>18,425,283</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital libéré	23	7,464,654	6,800,473
Réserves	24	4,136,592	3,729,625
Résultat de l'exercice, net		388,127	316,733
<b>Fonds propres, total</b>		<b>11,989,373</b>	<b>10,846,831</b>
<b>Passifs et fonds propres, total</b>		<b>29,721,051</b>	<b>29,272,114</b>
<b>Actifs hors bilan sous gestion</b>		<b>83,557</b>	<b>83,153</b>
<b>Engagements</b>	26		

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT COMPTE DE RÉSULTAT

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Revenus :			
Placements mourabaha de marchandises		263,711	258,422
Placements wakala		31,292	-
Placements soukouk	7	147,664	91,907
Mourabaha		21,443	22,085
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>464,110</b>	<b>372,414</b>
Moudaraba restreinte		23,014	27,287
Actifs istisna		334,110	287,155
Vente à tempérament		169,603	121,819
Actifs idjara, moins perte de valeur des actifs idjara	13.1	145,516	122,609
Prêts (qards)		10,513	8,834
<b>Actifs des projets</b>		<b>682,756</b>	<b>567,704</b>
Placements en actions		55,391	32,656
Part de revenu des investissements dans des entités associées		30,570	35,796
Autres investissements		2,347	3,607
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>88,308</b>	<b>72,059</b>
Gains/(pertes) de change		7,269	(7,431)
Pertes de couverture swap	18(a)	(633)	(538)
Autres		6,177	3,300
<b>Autres revenus/(pertes)</b>		<b>12,813</b>	<b>(4,669)</b>
<b>Revenu, total</b>		<b>1,247,987</b>	<b>1,007,508</b>
Coûts de financement	19 & 20	(503,110)	(398,865)
Pertes de crédit attendues et charge pour perte de valeur	15	(170,056)	(114,623)
<b>Revenu avant déduction des charges d'exploitation, net</b>		<b>574,821</b>	<b>494,020</b>
Dépenses administratives	25	(179,082)	(172,317)
Dépréciation et amortissement		(7,612)	(4,970)
<b>Charges d'exploitation, total</b>		<b>(186,694)</b>	<b>(177,287)</b>
<b>Résultat de l'exercice, net</b>		<b>388,127</b>	<b>316,733</b>

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
<b>Résultat de l'exercice, net</b>		<b>388,127</b>	<b>316,733</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>			
Les éléments qui ne seront pas reclassés dans le Compte de résultat :			
Gains (pertes) actuariel(le)s lié(e)s aux régimes de retraite et d'assurance médicale	22	53,333	(471)
		<b>53,333</b>	<b>(471)</b>
Les éléments susceptibles d'être reclassés dans le Compte de résultat :		910,961	834,366
Variations de juste valeur des fonds propres et autres investissements		67,690	95,877
Variations de juste valeur de couverture	18	(5,197)	(11,202)
Part de réserve au titre de l'investissement auprès d'entités associées	17	32,825	5,705
		<b>95,318</b>	<b>90,380</b>
<b>Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, total</b>		<b>148,651</b>	<b>89,909</b>
<b>Résultat global au titre de l'exercice, total</b>		<b>536,778</b>	<b>406,642</b>

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	CAPITAL- ACTIONS LIBÉRÉ	RÉSERVES				RÉSERVES, TOTAL	RÉSULTAT, NET	FONDS PROPRES, TOTAL
			RÉSERVE GÉNÉRALE	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	PENSION DE RETRAITE ET ASSURANCE MÉDICALE	AUTRES RÉSERVES			
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>		<b>6,411,996</b>	<b>3,167,960</b>	<b>328,480</b>	<b>(16,611)</b>	<b>7,597</b>	<b>3,487,426</b>	<b>173,108</b>	<b>10,072,530</b>
Résultat de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	316,733	<b>316,733</b>
Autres éléments du résultat global		-	-	95,877	(471)	(5,497)	89,909	-	<b>89,909</b>
Résultat global, total		-	-	95,877	(471)	(5,497)	89,909	316,733	<b>406,642</b>
Augmentation du capital libéré	23	388,477	-	-	-	-	-	-	<b>388,477</b>
Transfert à la réserve générale	24	-	173,108	-	-	-	173,108	(173,108)	-
Allocation pour les subventions	24	-	(20,818)	-	-	-	(20,818)	-	<b>(20,818)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<b>6,800,473</b>	<b>3,320,250</b>	<b>424,357</b>	<b>(17,082)</b>	<b>2,100</b>	<b>3,729,625</b>	<b>316,733</b>	<b>10,846,831</b>
Résultat de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	388,127	<b>388,127</b>
Autres éléments du résultat global		-	-	67,690	53,333	27,628	148,651	-	<b>148,651</b>
Résultat global, total		-	-	67,690	53,333	27,628	148,651	388,127	<b>536,778</b>
Augmentation du capital libéré	23	664,181	-	-	-	-	-	-	<b>664,181</b>
Règlement de la part de souscription au capital-actions de la SID au nom des pays membres		-	(838)	-	-	-	(838)	-	<b>(838)</b>
Transfert des autres réserves à la réserve de juste valeur		-	(60,607)	28,245	-	32,362	-	-	-
Transfert à la réserve générale	24	-	316,733	-	-	-	316,733	(316,733)	-
Allocation pour les subventions	24	-	(57,579)	-	-	-	(57,579)	-	<b>(57,579)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>		<b>7,464,654</b>	<b>3,517,959</b>	<b>520,292</b>	<b>36,251</b>	<b>62,090</b>	<b>4,136,592</b>	<b>388,127</b>	<b>11,989,373</b>

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
<b>Résultat de l'exercice, net</b>		388,127	316,733
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation/amortissement		7,612	4,970
Dépréciation des actifs idjara	13.1	255,580	241,867
Part de revenu des investissements auprès d'entités associées, net		(30,526)	(35,796)
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur	15	170,056	114,623
Produit à recevoir - Placements soukook		(11,910)	(3,983)
Pertes à la juste valeur latentes sur soukook	7	739	729
Gains sur sorties de placements soukook	7	-	(1,739)
Amortissement d'autres revenus		(567)	(566)
Coût de financement à payer - Soukook émis	20	6,947	30,187
Amortissement des coûts de l'émission de soukook/escompte	20	5,750	2,820
Gains/(pertes) de change		(7,269)	7,431
Gain sur la cession d'investissements auprès d'entités associées	17	(44)	-
Gains sur cession de prises de participation	16	(17,350)	(4,766)
<b>Revenu d'exploitation avant variations des actifs et passifs d'exploitation</b>		<b>639,503</b>	<b>444,664</b>
<b>Variations des actifs et passifs opérationnels:</b>			
Moudaraba restreinte		96,887	100,403
Actifs istisna		336,300	117,989
Vente à tempérament		(624,832)	(714,188)
Actifs idjara		(178,686)	(131,887)
Prêts (qards)		44,857	6,121
Autres actifs		(17,454)	21,863
Autres passifs		40,087	25,955
Placements mourabaha de marchandises		1,276,822	(1,569,332)
Placements wakala		(702,835)	-
Effets à recevoir mourabaha		(21,220)	(41,290)
<b>Liquidités nettes générées par/(utilisées pour) les activités d'exploitation</b>		<b>1,017,071</b>	<b>(1,511,856)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de placements</b>			
Acquisition de placements soukook	7	(1,583,603)	(930,866)
Produits de rachat de placements soukook	7	719,393	234,661
Produit de cession de prises de participation	16	20,043	7,749
Acquisition d'autres placements		6,733	(11,565)
Acquisition/augmentation de la part dans les entités associées	17	(15,722)	(1,721)
Dividendes d'entités associées	17	2,394	3,957
Produits de remboursement en capital/cession d'investissement dans des entités associées	17	128	221
Entrées au titre des immobilisations, équipements et immobilisations incorporelles		(5,562)	(7,955)
<b>Liquidités nettes utilisées pour les activités de placement</b>		<b>(856,196)</b>	<b>(705,519)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>			
Augmentation du capital libéré		664,181	388,477
Règlement part de souscri. au capital-actions SID (pays membres)		(838)	-
Allocation pour les subventions	24	(57,579)	(20,818)
Produit de l'émission de soukook	20	3,388,093	3,788,831
Rachat de soukook	20	(4,216,179)	(3,026,185)
Passifs mourabaha de marchandises		(163,372)	641,336
<b>Liquidités nettes (utilisées dans)/provenant des activités d'Financement</b>		<b>(385,694)</b>	<b>1,771,641</b>
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(224,819)	(445,734)
Changement net des espèces et quasi-espèces		(7,308)	1,046
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		1,159,129	1,603,817
<b>Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice</b>	<b>4</b>	<b>927,002</b>	<b>1,159,129</b>

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS HORS BILAN SOUS GESTION

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	SOLDE D'OUVERTURE	ENTRÉES	SUPPRESSION	RÉSULTAT, NET	FRAIS DU MOUDARIB	GAIN/(PERTE) DE CHANGE	VIREMENTS	SOLDE DE CLÔTURE
<b>2024</b>								
Placements mourabaha de marchandises	64,070	2,646	(8,314)	3,402	(145)	1,843	2,339	65,841
Placements soukouk	19,083	-	-	469	(14)	517	(2,339)	17,716
	<b>83,153</b>	<b>2,646</b>	<b>(8,314)</b>	<b>3,871</b>	<b>(159)</b>	<b>2,360</b>	<b>-</b>	<b>83,557</b>
<b>2023</b>								
Placements mourabaha de marchandises	63,337	-	(1,184)	2,339	(209)	(518)	305	64,070
Placements soukouk	19,239	-	-	343	(37)	(157)	(305)	19,083
	<b>82,576</b>	<b>-</b>	<b>(1,184)</b>	<b>2,682</b>	<b>(246)</b>	<b>(675)</b>	<b>-</b>	<b>83,153</b>

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.



# ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Fonds waqf de la Banque islamique de développement  
Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite)

### RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

#### OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds waqf (Fonds) de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'État des activités, l'État des variations des fonds propres waqf, l'État des flux de trésorerie et l'État de ghallah au titre de l'exercice clos à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice terminé à la même date, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, le Fonds s'est également conformé au titre de l'exercice sous revue aux règles et principes de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables de l'OCAIFI, applicables aux institutions financières islamiques. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Fonds, conformément aux Code de déontologie des comptables et auditeurs de l'OCAIFI (Code) et nous avons rempli nos autres missions dans le respect du même Code. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

#### AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS 2024 DU FONDS

Les Autres informations consistent en la déclaration de performance de service jointe aux états financiers du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Elles sont des informations autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La Direction est responsables des Autres informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les Autres informations et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les Autres informations susmentionnées et, chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou des informations que nous avons obtenues au titre de notre audit, ou constituent une fausse déclaration importante. Si, à la lumière de notre mission, nous estimons qu'il y a une fausse déclaration importante dans ces informations, nous serons tenus de la signaler. À cet égard, nous n'avons rien à signaler.



## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers et l'engagement du Fonds à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la Direction du Fonds et des responsables chargés de la gouvernance.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation et de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Fonds, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables chargés de la gouvernance sont responsables de superviser le processus de communication de l'information financière concernant le Fonds.

## RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;

## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SUITE)

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS - SUITE

- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments d'audit probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation du Fonds ; et
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

### RAPPORT SUR LES AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

L'article 4 du règlement du Fonds waqf dispose que le montant principal, c'est-à-dire le montant institué waqf, doit être maintenu en perpétuité. Au 31 décembre 2024, et à la même date de l'exercice 2023, le Fonds a accumulé un déficit pour lequel les mesures requises sont prises, comme indiqué à la Note 32 des états financiers.

# Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.  
Certified Public Accountants



Waleed Bin Moha'd. Sobahi  
Certified Public Accountant  
Expert-comptable agréé  
Agrément n° 378  
17 ramadan 1446  
17 mars 2025



## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF

### BILAN

### AU 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
<b>ACTIF</b>			
Espèces et quasi-espèces	5	15,020	93,600
Placements mourabaha de marchandises	6	201,152	169,124
Placements wakala	7	28,414	-
Placements soukook	8	125,580	59,591
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>370,166</b>	<b>322,315</b>
Vente à tempérament	9	-	3,430
Istisna	10	5,231	4,930
Placements en actions	11	27,612	9,365
Investissements dans des fonds	12	36,482	50,476
Participations dans des entités associées	13	201,452	189,631
Placements wakala	14	235,125	207,518
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>505,902</b>	<b>465,350</b>
Prêts (qards)	15	112,449	136,091
Autres actifs	16	4,471	9,136
Actifs fixes		18,434	19,767
<b>ACTIF, TOTAL</b>		<b>1,011,422</b>	<b>952,659</b>
<b>PASSIF</b>			
Produits à recevoir et autres éléments du passif	17	6,891	25,173
Fonds restreints	18	22,438	23,553
<b>PASSIF, TOTAL</b>		<b>29,329</b>	<b>48,726</b>
<b>FONDS PROPRES WAQF</b>			
Capital waqf		1,069,852	1,069,852
Déficit cumulé		(91,799)	(153,867)
Réserves		4,040	(12,052)
<b>FONDS PROPRES, TOTAL</b>		<b>982,093</b>	<b>903,933</b>
<b>PASSIF ET FONDS PROPRES, TOTAL</b>		<b>1,011,422</b>	<b>952,659</b>

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.  
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
<b>Revenus :</b>			
<b>Actifs de trésorerie</b>			
Placements mourabaha de marchandises		12,960	8,458
Placements wakala		1,008	-
Placements soukook	8	3,622	2,679
<b>Actifs d'investissement</b>			
Istisna	10	304	1,201
Placements en actions		-	1
Investissements dans des fonds		662	1,698
Placement auprès d'entités associées, net	13	15,769	14,274
Placements wakala		27,481	25,169
Autres		2,384	2,152
<b>Revenu, total</b>		<b>64,190</b>	<b>55,632</b>
Gains de change		4,745	357
<b>Revenu avant déduction des dépenses liées aux programmes, total</b>		<b>68,935</b>	<b>55,989</b>
Charges des programmes	23b	(19,810)	(20,066)
<b>Revenu avant déduction des charges liées à la perte de valeur</b>		<b>49,125</b>	<b>35,923</b>
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur	20	(14,164)	(20,920)
<b>Revenu imputable, net</b>		<b>34,961</b>	<b>15,003</b>
Contributions des ressources ordinaires en capital de la BID aux subventions d'assistance technique et au programme de bourses d'études	21	<b>38,173</b>	<b>28,000</b>
Revenu non-conforme à la charia transféré des ressources ordinaires en capital de la BID et d'autres fonds		<b>1,502</b>	<b>207</b>
<b>Excédent de l'exercice, net</b>		<b>74,636</b>	<b>43,210</b>

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.  
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.



## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES WAQF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	MONTANT INSTITUÉ WAQF	RÉSERVES				RÉSERVES, TOTAL	TOTAL
			DÉFICIT CUMULÉ	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE FONDS DE PENSION	AUTRES RÉSERVES		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>		1,069,852	(282,289)	(9,574)	(1,113)	(11,241)	(21,928)	765,635
Excédent de l'exercice, net		-	43,210	-	-	-	-	43,210
Variation dans la réserve de juste va-leur, net	12.2	-	-	7,946	-	-	7,946	7,946
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	(938)	-	(938)	(938)
Produit du Fonds-STI		-	105,925	-	-	-	-	105,925
Part de la variation de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	1,637	1,637	1,637
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	1,231	1,231	1,231
Distribution de ghallah	22	-	(20,713)	-	-	-	-	(20,713)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<b>1,069,852</b>	<b>(153,867)</b>	<b>(1,628)</b>	<b>(2,051)</b>	<b>(8,373)</b>	<b>(12,052)</b>	<b>903,933</b>
Excédent de l'exercice, net		-	74,636	-	-	-	-	74,636
Variation dans la réserve de juste va-leur, net	12.2	-	-	6,407	-	-	6,407	6,407
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	14,758	-	14,758	14,758
Part de la variation de la réserve dans des entités associées	13	-	-	-	-	(1,141)	(1,141)	(1,141)
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	(3,932)	(3,932)	(3,932)
Distribution de la ghallah	22	-	(12,568)	-	-	-	-	(12,568)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>		<b>1,069,852</b>	<b>(91,799)</b>	<b>4,779</b>	<b>12,707</b>	<b>(13,446)</b>	<b>4,040</b>	<b>982,093</b>

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.  
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
Excédent de l'exercice, net		74,636	43,210
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation		1,383	1,507
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur		14,164	20,920
Gains à la juste valeur réalisés/latents des placements soukook	8	-	(5)
Produit à recevoir au titre des placements soukook	8	(678)	168
Amortissement des soukook à (l'escompte)/prime, net	8	(17)	39
Produit à recevoir istisna	10	(304)	(1,201)
Part du bénéfice des investissements auprès d'entités associées, net	13	(15,789)	(13,823)
Perte/(gain) sur cession de placements auprès d'entités associées	13	20	(451)
Part de bénéfice des placements wakala	14	(27,607)	(25,331)
Perte de cession de placements wakala	14	-	18
Coûts de service au titre des prestations de retraite et des prestations médicales	19	2,756	2,631
(Gain)/perte de change		(9,369)	1,231
<b>Variations des actifs et passifs opérationnels</b>			
Fonds restreints		(1,115)	(785)
Prêts (qards)		18,462	4,674
Autres actifs		4,665	486
Produits à recevoir et autres éléments du passif		(4,343)	701
<b>Espèces générées par les opérations</b>			
Prestations de retraite et médicales payées	19	(1,932)	(1,791)
Distribution de ghallah	22	(20,713)	(16,009)
<b>Liquidités générées par les opérations, net</b>			
		42,364	11,485
<b>Flux de trésorerie des activités de placements</b>			
Variations des placements mourabaha de marchandises, net	6	(32,029)	(139,940)
Variation des placements wakala, net	7	(28,414)	-
Rachat de placements soukook	8	27,300	22,500
Entrées aux placements soukook	8	(92,552)	-
Entrées istisna	10	-	(788)
Investissements soukook additionnels	12	(423)	(384)
Sortie d'investissements dans des fonds	12	2,417	1,562
Entrées entité associée	13	-	(5)
Sortie d'investissements dans des entités	13	459	543
Dividendes entités associées	13	2,348	1,444
Sorties des placements wakala	14	-	590
Entrées au titre des immobilisations corporelles		(50)	(8)
<b>Liquidités utilisées pour les activités de placement, net</b>			
		(120,944)	(114,486)
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>			
Produit du Fonds-STI		-	105,838
<b>Liquidités générées par les activités de financement, net</b>			
		-	105,838
<b>Variation des espèces et quasi-espèces, net</b>			
		(78,580)	2,837
Espèces et quasi-espèces au 1er janvier		93,600	90,763
<b>Espèces et quasi-espèces au 31 décembre</b>			
	5	15,020	93,600
<b>Transactions sans effet sur la trésorerie</b>			
Placements wakala transférés		-	608
Engagements subventions transférés		-	(521)

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.  
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

## ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DÉCLARATION DE GHALLAH EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
Solde d'ouverture sur la période de ghallah affectée		(168,413)	(284,000)
<b>Ghallah de l'exercice</b>			
Excédent de l'exercice		74,636	43,210
Gains à la juste valeur réalisée au titre des placements soukouk		-	(5)
Produit de la dissolution du Fonds-STI		-	105,925
Part du bénéfice au titre des investissements dans des entités as-sociées	13	(15,769)	(14,274)
Dividendes entités associées	13	2,348	1,444
<b>Ghallah de l'exercice, total</b>		<b>61,215</b>	<b>136,300</b>
<b>Ghallah disponible pour distribution</b>		<b>(107,198)</b>	<b>(147,700)</b>
Distribution de ghallah aux bénéficiaires	22	(12,568)	(20,713)
Solde de clôture sur la période de ghallah affectée		(119,766)	(168,413)

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.  
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

## ANNEXE 5: CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS ET PAYS REPRÉSENTÉS

NOM	NATIONALITÉ	PAYS REPRÉSENTÉ(S)
M. Bashir Ali KHALLAT	Libye	Libye
M. Osman ÇELIK	Türkiye	Türkiye
Dr Abbas MORADPOUR	Iran	Iran
M. Saad O. S. ALALATI	Koweït	Koweït
Dr Hamad Sulaiman A. ALBAZAI	Arabie saoudite	Arabie saoudite
Dr Ghadeer NAGI HAMED HEGAZI	Égypte	Égypte
M. Ali Abdullah Abdulrahman Abdullah SHARAFI	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
M. Hamad Madi AL-HAJRI	Qatar	Qatar
Dr Mahmoud ISA-DUTSE	Nigéria	Nigéria
Dr Parjiono Cipto WIDARTO	Indonésie	Indonésie
M. Linis Francis LENDJOUNGOU	Gabon	Tchad, Comores, Djibouti, Gabon, Mozambique, Somalie, Ouganda
M. Diakaridia DEMBELE	Mali	Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo
Dr Alhassan Allie MANSARAY	Sierra Leone	Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone
M. Mohamed Sidya Mohamed Khaled CHEIKH MOHAMED SIDINA	Mauritanie	Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie
Dr Mahmoud F. A. ABUALRUB	Palestine	Irak, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie
M. Zahir Marhoun Mohammed AL-ABRI	Oman	Bahreïn, Oman, Soudan, Yémen
M. Md Shahriar Kader SIDDIKY	Bangladesh	Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan
M. Johan Mahmood MERICAN	Malaisie	Brunei Darussalam, Guyana, Indonésie, Malaisie, Suriname
M. Endrit LAMI	Albanie	Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan

## ANNEXE 6A : ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS DE LA BID AU 31 DÉCEMBRE 2024

PAYS	CAPITAL SOUSCRIT (EN MILLIONS DI)							
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT EN MILLIONS DI			% DU TOTAL	VENTILATION DU CAPITAL EXIGÉ (EN MILLIONS DI)		
		EXIGÉ	EXIGIBLE	TOTAL		LIBÉRÉ	ARRIÉRÉS/INSUFFISANTS	NON ENCORE ÉCHU
Arabie saoudite	1,319,868	3,437.73	9,760.95	13,198.68	22.50%	1,825.63	0.00	1,612.10
Libye	529,382	1,378.82	3,915.00	5,293.82	9.03%	462.58	269.66	646.58
Indonésie	465,814	1,210.34	3,447.80	4,658.14	7.94%	241.21	0.00	969.13
Iran	463,146	1,206.31	3,425.15	4,631.46	7.90%	616.05	24.57	565.69
Nigéria	429,851	1,119.58	3,178.93	4,298.51	7.33%	478.64	42.27	598.67
Qatar	402,985	1,050.53	2,979.32	4,029.85	6.87%	545.68	0.01	504.84
Égypte	397,137	1,033.63	2,937.74	3,971.37	6.77%	535.12	0.00	498.51
Koweït	388,300	1,263.90	2,619.10	3,883.00	6.62%	739.95	0.00	523.95
Émirats arabes unis	379,949	682.12	3,117.38	3,799.49	6.48%	530.85	0.00	151.26
Türkiye	362,100	942.44	2,678.56	3,621.00	6.17%	487.91	0.00	454.53
Algérie	142,627	371.21	1,055.06	1,426.27	2.43%	199.85	0.00	171.36
Pakistan	142,627	371.22	1,055.05	1,426.27	2.43%	192.35	0.00	178.87
Malaisie	86,818	192.70	675.48	868.18	1.48%	116.62	0.00	76.08
Bangladesh	56,576	147.24	418.52	565.76	0.96%	76.18	0.05	71.01
Maroc	28,478	74.12	210.66	284.78	0.49%	38.38	0.00	35.74
Yémen	25,862	46.19	212.43	258.62	0.44%	24.76	9.67	11.76
Soudan	25,844	67.31	191.13	258.44	0.44%	16.00	19.75	31.56
Jordanie	24,381	63.50	180.31	243.81	0.42%	33.72	0.00	29.78
Sénégal	16,398	42.71	121.27	163.98	0.28%	19.22	3.46	20.03
Oman	15,815	41.16	116.99	158.15	0.27%	21.31	0.00	19.85
Irak	14,983	38.99	110.84	149.83	0.26%	20.18	0.00	18.81
Cameroun	14,241	37.07	105.34	142.41	0.24%	12.03	7.16	17.88
Brunei	12,836	23.02	105.34	128.36	0.22%	17.45	0.00	5.57
Burkina-Faso	10,004	32.89	67.15	100.04	0.17%	18.37	0.22	14.30
Niger	10,004	32.89	67.15	100.04	0.17%	7.27	11.32	14.30
Ouganda	9,772	30.57	67.15	97.72	0.17%	13.60	2.17	14.81
Bahrein	8,038	20.92	59.46	80.38	0.14%	10.83	0.00	10.09
Tunisie	7,941	26.10	53.31	79.41	0.14%	14.76	0.00	11.34
Bénin	6,460	16.82	47.78	64.60	0.11%	9.28	0.00	7.54
Kazakhstan	5,991	15.67	44.24	59.91	0.10%	7.30	0.84	7.52
Azerbaïdjan	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	7.91	0.00	6.79
Mali	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	7.32	0.29	7.09
Gabon	5,458	27.40	27.18	54.58	0.09%	19.85	0.61	6.95
Guinée	5,087	28.04	22.83	50.87	0.09%	13.22	4.68	10.14
Mauritanie	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.29	0.53	2.32
Liban	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.18	0.63	2.32
Maldives	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.86	0.00	3.60
Kirghizistan	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.83	0.04	3.60
Gambie	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.14	0.73	3.60
Mozambique	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.01	0.86	3.60
Tadjikistan	2,015	6.62	13.53	20.15	0.03%	3.74	0.00	2.88
Togo	2,015	6.62	13.53	20.15	0.03%	3.18	0.57	2.88
Palestine	1,955	9.85	9.70	19.55	0.03%	5.72	4.13	0.00
Syrie	1,849	9.28	9.21	18.49	0.03%	5.00	1.92	2.35
Sierra Leone	1,816	4.64	13.52	18.16	0.03%	2.56	0.90	1.18
Ouzbékistan	1,491	5.20	9.71	14.91	0.03%	3.35	0.00	1.85
Côte-d'Ivoire	1,444	4.99	9.45	14.44	0.02%	4.06	0.00	0.93
Comores	1,444	4.99	9.45	14.44	0.02%	2.19	1.00	1.81
Afghanistan	1,102	6.09	4.93	11.02	0.02%	5.00	0.16	0.93
Tchad	1,084	5.99	4.85	10.84	0.02%	5.07	0.00	0.92
Albanie	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	3.46	0.00	1.17
Suriname	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	2.98	0.48	1.17
Turkménistan	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.56	0.02	0.46
Somalie	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.50	0.08	0.46
Guinée-Bissau	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.21	0.36	0.46
Djibouti	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.07	0.50	0.46
Guyana	277	2.77	0.00	2.77	0.005%	1.32	0.00	1.45
Déficit, net	*	*	*	*	*	(0.01)	0.00	0.01
<b>Total partiel</b>	<b>5,865,231</b>	<b>15,239.10</b>	<b>43,413.22</b>	<b>58,652.31</b>	<b>100%</b>	<b>7,464.65</b>	<b>409.63</b>	<b>7,364.81</b>
Non-souscrites	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>5,865,231</b>	<b>15,239.10</b>	<b>43,413.22</b>	<b>58,652.31</b>	<b>100%</b>	<b>7,464.65</b>	<b>409.63</b>	<b>7,364.81</b>

## ANNEXE 6B : ÉTAT DES DROITS DE VOTE

PAYS	DROITS DE VOTE	
	NOMBRE DE VOTES	% DES DROITS DE VOTE
Arabie saoudite	1,159,158	22.66%
Libye	438,258	8.57%
Iran	404,620	7.91%
Indonésie	369,401	7.22%
Nigéria	366,257	7.16%
Émirats arabes unis	365,323	7.14%
Qatar	353,000	6.90%
Égypte	347,786	6.80%
Koweït	336,405	6.58%
Türkiye	317,147	6.20%
Algérie	125,991	2.46%
Pakistan	125,240	2.45%
Malaisie	79,710	1.56%
Bangladesh	49,970	0.98%
Maroc	25,404	0.50%
Yémen	24,219	0.47%
Jordanie	21,903	0.43%
Soudan	21,213	0.41%
Sénégal	14,549	0.28%
Oman	14,330	0.28%
Irak	13,602	0.27%
Brunei	12,779	0.25%
Cameroun	12,237	0.24%
Burkina-Faso	9,052	0.18%
Ouganda	8,575	0.17%
Niger	7,942	0.16%
Bahreïn	7,529	0.15%
Tunisie	7,307	0.14%
Bénin	6,206	0.12%
Kazakhstan	5,654	0.11%
Azerbaïdjan	5,470	0.11%
Mali	5,411	0.11%
Gabon	5,203	0.10%
Guinée	4,105	0.08%
Mauritanie	3,793	0.07%
Liban	3,782	0.07%
Maldives	3,007	0.06%
Kirghizistan	3,004	0.06%
Gambie	2,935	0.06%
Mozambique	2,922	0.06%
Tadjikistan	2,227	0.04%
Togo	2,171	0.04%
Sierra Leone	2,108	0.04%
Palestine	2,042	0.04%
Syrie	1,921	0.04%
Côte-d'Ivoire	1,851	0.04%
Ouzbékistan	1,806	0.04%
Comores	1,664	0.03%
Afghanistan	1,493	0.03%
Tchad	1,492	0.03%
Albanie	1,306	0.03%
Suriname	1,258	0.02%
Turkménistan	1,002	0.02%
Somalie	996	0.02%
Guinée-Bissau	967	0.02%
Djibouti	953	0.02%
Guyana	632	0.01%
Déficit, net	*	*
<b>Total partiel</b>	<b>5,116,288</b>	<b>100%</b>
Non-souscrites	*	*
<b>Total général</b>	<b>5,116,288</b>	<b>100%</b>



## ANNEXE 7A : RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL EN 2024<sup>1</sup> (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Azerbaïdjan	96.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	96.5
Bahreïn	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0
Bangladesh	0.0	0.0	0.0	22.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.7
Bénin	78.6	0.0	34.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	113.5
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cameroun	44.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	177.9	0.0	0.0	222.5
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comores	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0	0.0	0.0	15.0
Côte d'Ivoire	76.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	294.9	0.0	0.0	371.2
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Égypte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0	35.0
Guinée	0.0	0.0	80.0	0.0	0.0	0.0	153.6	0.0	0.0	233.6
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Indonésie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Jordanie	190.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	190.0
Kazakhstan	1,100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	85.0	0.0	0.0	1,185.0
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Kirghizistan	31.0	0.0	33.0	33.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	97.0
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Maldives	64.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	64.3
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	0.0	0.0	462.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	462.9
Mozambique	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5
Niger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nigéria	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	125.0	0.0	0.0	125.0
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pakistan	105.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	105.9
Palestine	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	106.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	106.1
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	66.1	0.0	0.0	66.1
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suriname	0.0	0.0	47.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	47.7
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tadjikistan	12.6	0.0	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	72.6
Togo	60.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	60.5
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	45.0	45.0
Türkiye	0.0	165.0	100.0	0.0	0.0	0.0	378.8	0.0	0.0	643.8
Turkménistan	0.0	0.0	0.0	146.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	146.0
E.A.U.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouganda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.0	40.0
Ouzbékistan	0.0	150.0	50.0	0.0	0.0	0.0	138.8	0.0	0.0	338.8
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>BID-57</b>	<b>1,966.3</b>	<b>315.0</b>	<b>918.5</b>	<b>221.2</b>	<b>100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1,470.1</b>	<b>0.0</b>	<b>85.0</b>	<b>5,076.1</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 7B : RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL: 1975-2024<sup>1</sup> (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Afghanistan	10.5	0.0	17.7	0.0	0.0	0.0	40.1	0.0	0.0	68.3
Albanie	38.6	0.0	0.0	16.5	0.0	0.0	536.9	27.5	22.1	641.6
Algérie	21.7	0.0	153.9	0.0	64.2	0.0	33.2	121.7	5.4	400.1
Azerbaïdjan	209.0	0.0	494.7	19.2	0.0	0.0	45.1	264.9	10.8	1,043.7
Bahreïn	0.0	0.0	745.5	0.0	24.4	0.0	144.7	519.4	97.8	1,531.7
Bangladesh	150.8	87.5	804.0	427.3	74.6	107.5	104.8	156.4	7.2	1,920.2
Bénin	245.7	63.4	188.2	133.4	0.0	26.2	305.0	121.9	5.1	1,089.1
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.2	6.2
Burkina-Faso	257.9	87.0	190.1	44.4	5.6	0.0	453.5	68.3	1.7	1,108.5
Cameroun	402.3	81.1	176.2	110.1	0.0	0.0	653.4	28.3	7.5	1,458.9
Tchad	121.8	121.6	60.2	72.1	0.2	0.0	526.1	51.3	16.5	969.8
Comores	0.8	0.0	0.0	20.9	1.8	0.0	23.2	0.0	0.0	46.8
Côte d'Ivoire	210.7	384.7	0.0	163.9	0.0	0.0	1,239.2	492.4	0.0	2,490.8
Djibouti	7.3	8.9	18.7	118.7	0.0	55.7	54.7	16.6	0.7	281.3
Égypte	48.8	25.0	1,782.7	44.0	94.1	0.0	364.0	40.2	94.6	2,493.4
Gabon	0.0	19.2	0.0	3.1	0.0	58.6	325.5	57.8	0.0	464.1
Gambie	73.3	35.1	47.6	12.0	28.0	27.7	118.1	10.3	1.9	354.0
Guinée	138.2	62.5	432.5	168.7	3.5	0.0	641.5	149.1	9.1	1,605.1
Guinée-Bissau	0.3	16.8	0.0	12.0	0.4	0.0	17.3	0.0	0.0	46.8
Guyana	0.0	0.0	34.6	0.0	0.0	0.0	200.0	0.0	0.0	234.6
Indonésie	1,010.7	1,032.2	351.8	1,455.8	40.7	11.3	597.1	100.0	204.4	4,804.0
Iran	549.8	55.9	594.0	163.8	348.0	0.0	110.1	1,111.4	26.7	2,959.8
Irak	22.0	17.0	0.0	20.7	5.5	0.0	0.0	0.0	0.0	65.2
Jordanie	395.4	66.1	214.6	193.3	187.1	23.8	172.9	6.8	28.9	1,289.0
Kazakhstan	1,243.0	0.0	0.0	11.6	0.0	9.0	384.4	9.6	140.0	1,797.5
Koweït	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.3	58.5
Kirghizistan	67.1	0.0	137.8	84.5	8.0	0.0	179.8	15.0	0.0	492.3
Liban	0.0	240.0	30.0	159.0	0.0	12.8	183.1	478.6	0.0	1,103.4
Libye	22.2	0.0	94.9	0.0	118.8	22.0	66.2	0.0	0.0	324.0
Malaisie	6.2	196.6	0.0	101.7	102.0	0.0	176.0	0.0	45.0	627.4
Maldives	73.0	0.0	0.0	32.8	0.0	0.0	52.6	36.9	53.5	248.7
Mali	333.8	18.7	380.6	32.3	38.5	0.0	186.4	114.0	0.0	1,104.5
Mauritanie	117.1	105.3	201.9	40.0	84.5	0.0	200.3	167.9	3.2	920.1
Maroc	250.0	4.9	1,513.3	43.2	32.8	16.0	988.5	430.2	30.9	3,309.7
Mozambique	36.8	44.5	306.8	58.9	0.0	0.0	28.7	0.0	0.0	475.7
Niger	135.1	77.4	147.2	57.3	8.5	9.6	171.6	19.5	6.3	632.6
Nigéria	249.4	115.0	30.9	115.2	0.0	50.0	291.6	145.9	74.0	1,071.9
Oman	9.5	134.9	252.9	10.5	142.4	0.0	371.4	938.9	0.0	1,860.6
Pakistan	338.5	88.5	1,128.7	740.2	177.3	0.0	465.8	4.7	100.7	3,044.4
Palestine	0.0	26.4	1.3	23.3	1.3	0.0	5.1	0.0	1.5	58.9
Qatar	0.0	4.5	0.0	49.1	189.3	0.0	0.0	215.8	0.0	458.7
Arabie saoudite	0.0	1.7	233.5	6.0	716.0	0.0	105.0	42.1	203.1	1,307.4
Sénégal	508.1	67.2	403.0	108.5	83.6	0.0	1,205.0	542.4	59.2	2,977.0
Sierra Leone	96.0	11.3	10.6	40.6	9.0	29.9	95.4	15.0	0.0	307.7
Somalie	0.0	1.9	0.4	0.0	0.0	0.0	7.5	3.0	5.2	18.2
Soudan	297.9	67.9	103.3	73.7	83.1	0.0	59.4	91.1	42.2	818.6
Suriname	0.0	41.1	47.7	43.5	0.0	0.0	24.6	0.0	0.0	156.8
Syrie	26.7	0.0	277.0	24.8	15.0	0.0	0.0	50.9	9.1	403.7
Tadjikistan	62.9	124.4	177.8	32.7	0.0	0.0	117.7	11.8	0.7	527.9
Togo	90.0	81.3	46.2	44.8	0.0	0.0	276.4	57.6	0.0	596.2
Tunisie	183.7	80.5	1,242.1	64.5	146.2	0.0	5.5	205.2	73.2	2,000.9
Türkiye	17.5	355.5	851.0	537.1	244.6	0.0	1,537.1	67.1	1,067.3	4,677.2
Turkménistan	0.0	5.3	350.0	168.4	0.0	283.6	470.4	0.0	0.0	1,277.6
E.A.U.	0.0	0.0	110.0	54.2	105.2	0.9	60.0	0.0	20.0	350.2
Ouganda	197.4	81.0	335.1	35.6	6.5	0.0	849.1	5.6	52.1	1,562.4
Ouzbékistan	905.6	257.6	353.1	392.5	23.1	0.0	593.4	92.9	75.0	2,693.0
Yémen	81.0	54.9	51.6	10.5	0.7	0.0	40.0	25.8	19.2	283.6
<b>BID-57</b>	<b>9,264.4</b>	<b>4,452.1</b>	<b>15,130.0</b>	<b>6,396.8</b>	<b>3,214.5</b>	<b>744.5</b>	<b>15,904.2</b>	<b>7,131.9</b>	<b>2,682.3</b>	<b>64,920.7</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 8A : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ<sup>1</sup> (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

PAYS	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2024					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	ROC-BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Algérie	0.0	0.0	11.5	0.2	11.7	1.6
Azerbaïdjan	72.1	0.0	0.0	0.2	72.3	0.6
Bahreïn	37.9	0.0	0.0	0.0	37.9	0.9
Bangladesh	17.5	38.3	1,211.5	1.6	1,269.0	14.0
Bénin	85.2	0.0	20.0	3.8	108.9	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	389.6	0.1	389.7	2.4
Cameroun	170.0	11.5	267.9	0.3	449.8	1.8
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.6
Comores	11.3	0.0	83.7	0.0	95.0	0.4
Côte d'Ivoire	282.7	11.5	148.6	0.1	442.8	1.7
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	1.0
Égypte	0.0	0.0	1,635.8	0.0	1,635.8	12.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Gambie	26.3	0.0	57.5	0.0	83.8	0.7
Guinée	175.6	0.0	30.7	0.0	206.3	1.0
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	0.0	0.0	15.3	0.1	15.4	3.6
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Jordanie	142.1	19.2	11.5	0.2	173.0	1.7
Kazakhstan	886.8	45.1	0.0	2.7	934.6	1.5
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizistan	72.9	0.0	1.9	7.9	82.7	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Malaisie	75.1	38.3	0.0	0.0	113.4	0.6
Maldives	48.1	0.0	264.5	0.5	313.1	1.6
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
Mauritanie	0.0	0.0	131.9	0.3	132.2	1.1
Maroc	354.5	0.0	0.0	1.2	355.7	3.8
Mozambique	15.0	0.0	0.0	0.2	15.2	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	93.9	0.0	11.5	0.4	105.8	1.0
Oman	0.0	0.0	7.7	0.0	7.7	1.0
Pakistan	79.3	0.0	252.5	0.0	331.8	8.2
Palestine	0.0	0.0	0.0	14.7	14.7	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.6	0.6	2.7
Sénégal	80.1	33.7	40.8	0.0	154.7	2.9
Sierra Leone	50.5	0.0	0.0	0.2	50.7	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
République du Suriname	36.3	0.0	0.0	0.0	36.3	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Tadjikistan	58.4	0.0	23.0	0.1	81.5	0.4
Togo	44.7	0.0	35.3	0.3	80.2	0.6
Tunisie	33.9	0.0	242.6	5.4	282.0	3.1
Türkiye	507.8	153.5	243.5	8.1	912.9	7.3
Turkménistan	112.6	0.0	0.0	0.2	112.8	0.7
E.A.U.	0.0	23.0	0.0	1.5	24.5	0.6
Ouganda	29.9	23.0	23.0	0.2	76.2	1.0
Ouzbékistan	255.7	111.2	166.8	7.8	541.5	2.3
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.5
Pays non-membres	0.0	0.0	0.0	1.4	1.4	0.5
Projets régionaux	23.0	0.0	275.1	10.8	308.9	3.6
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,879.0</b>	<b>508.4</b>	<b>5,603.9</b>	<b>71.9</b>	<b>10,063.2</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 8B : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ<sup>1</sup> (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2024					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	ROC-BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Algérie	0.0	0.0	15.0	0.3	15.3	1.5
Azerbaïdjan	96.5	0.0	0.0	0.3	96.7	0.7
Bahreïn	50.0	0.0	0.0	0.0	50.0	1.0
Bangladesh	22.7	50.0	1,580.0	2.1	1,654.9	14.2
Bénin	113.5	0.0	26.1	5.0	144.6	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	508.1	0.1	508.2	2.4
Cameroun	222.5	15.0	349.4	0.3	587.3	1.7
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.6
Comores	15.0	0.0	109.2	0.0	124.2	0.4
Côte d'Ivoire	371.2	15.0	193.8	0.1	580.0	1.7
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	1.0
Égypte	0.0	0.0	2,133.3	0.0	2,133.3	11.9
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	35.0	0.0	75.0	0.0	110.0	0.7
Guinée	233.6	0.0	40.0	0.0	273.6	0.9
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	0.0	0.0	20.0	0.1	20.1	3.7
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Jordanie	190.0	25.0	15.0	0.3	230.3	1.6
Kazakhstan	1,185.0	58.8	0.0	3.6	1,247.4	1.5
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizistan	97.0	0.0	2.5	10.4	109.9	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Malaisie	100.0	50.0	0.0	0.0	150.0	0.6
Maldives	64.3	0.0	345.0	0.7	409.9	1.5
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
Mauritanie	0.0	0.0	172.0	0.3	172.3	1.2
Maroc	462.9	0.0	0.0	1.5	464.5	3.9
Mozambique	19.5	0.0	0.0	0.3	19.8	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	125.0	0.0	15.0	0.5	140.5	1.1
Oman	0.0	0.0	10.0	0.0	10.0	1.0
Pakistan	105.9	0.0	329.3	0.1	435.2	8.1
Palestine	0.0	0.0	0.0	19.7	19.7	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.8	0.8	2.9
Sénégal	106.1	44.0	53.2	0.0	203.3	2.9
Sierra Leone	66.1	0.0	0.0	0.2	66.4	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
République du Suriname	47.7	0.0	0.0	0.0	47.7	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Tadjikistan	72.6	0.0	30.0	0.1	102.7	0.4
Togo	60.5	0.0	46.0	0.4	106.9	0.6
Tunisie	45.0	0.0	316.4	7.2	368.7	3.1
Türkiye	643.8	200.2	317.6	10.7	1,172.3	7.2
Turkménistan	146.0	0.0	0.0	0.3	146.3	0.7
E.A.U.	0.0	30.0	0.0	2.0	32.0	0.6
Ouganda	40.0	30.0	30.0	0.3	100.3	0.9
Ouzbékistan	338.8	145.0	217.5	10.2	711.6	2.3
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.5
Pays non-membres	0.0	0.0	0.0	1.8	1.8	0.5
Projets régionaux	30.0	0.0	358.8	14.4	403.2	3.6
<b>Approbations nettes</b>	<b>5,106.1</b>	<b>663.0</b>	<b>7,308.2</b>	<b>95.3</b>	<b>13,172.6</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 9 : OPÉRATIONS CUMULÉES DU GROUPE DE LA BID SELON LE MODE DE FINANCEMENT LE PLUS UTILISÉ (1975-2024)<sup>1</sup>

PAYS	FINANCEMENT DE PROJETS			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE			FINANCEMENT DE COMMERCE			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE			TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>		
	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD
Afghanistan	4	44.2	68.3	34	23.9	32.3	0	0.0	0.0	18	9.8	13.4	56	78.0	114.0
Albanie	28	425.5	644.7	6	1.3	1.9	2	4.8	7.2	3	0.3	0.5	39	432.0	654.3
Algérie	30	304.2	427.1	16	1.9	2.6	348	1,944.0	2,508.0	7	4.5	5.6	401	2,254.7	2,943.4
Azerbaïdjan	35	734.9	1,105.9	23	3.0	4.4	20	125.9	185.8	3	1.2	1.6	81	865.0	1,297.8
Bahreïn	48	1,051.0	1,579.6	23	2.4	3.6	25	255.9	375.4	0	0.0	0.0	96	1,309.3	1,958.5
Bangladesh	110	1,596.4	2,291.9	57	55.1	77.2	371	17,571.5	25,249.8	18	45.6	61.9	556	19,268.7	27,680.8
Bénin	70	807.8	1,147.2	25	3.6	5.0	14	155.4	216.0	1	1.0	1.4	110	967.9	1,369.7
Brunei	2	8.0	9.9	3	0.0	0.0	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	5	8.0	9.9
Burkina-Faso	112	832.0	1,174.7	41	10.5	14.8	57	2,528.1	3,479.6	7	8.0	8.8	217	3,378.7	4,677.9
Cameroun	76	1,058.2	1,494.2	19	1.8	2.5	48	1,377.8	1,888.5	3	1.2	1.7	146	2,439.1	3,386.9
Tchad	70	719.0	1,046.1	47	5.1	7.2	4	30.2	42.3	11	9.5	11.2	132	763.8	1,106.8
Comores	9	38.7	50.5	31	4.6	6.9	44	561.4	768.0	4	3.1	4.3	88	607.7	829.6
Côte d'Ivoire	64	1,814.0	2,521.1	17	1.3	1.8	26	567.0	777.4	5	1.0	1.2	112	2,383.3	3,301.6
Djibouti	47	236.3	338.8	31	3.5	4.8	39	1,191.2	1,643.0	11	1.7	2.4	128	1,432.7	1,989.0
Égypte	91	1,815.5	2,682.0	38	4.7	6.8	279	14,730.0	20,447.6	8	1.7	2.4	416	16,551.9	23,138.8
Gabon	19	316.6	464.1	3	0.3	0.4	1	18.8	25.2	0	0.0	0.0	23	335.6	489.7
Gambie	62	271.3	395.3	32	2.9	4.2	72	633.4	893.6	3	1.3	1.5	169	908.9	1,294.5
Guinée	127	1,241.6	1,712.7	45	13.6	19.4	9	80.1	103.8	8	7.2	8.5	189	1,342.5	1,844.4
Guinée-Bissau	8	38.4	52.8	15	2.1	2.8	3	13.1	17.0	3	0.6	0.8	29	54.2	73.4
Guyana	3	178.4	234.6	7	0.3	0.4	0	0.0	0.0	3	0.4	0.5	13	179.1	235.6
Indonésie	123	3,432.0	4,881.6	39	4.8	6.9	183	1,585.3	2,265.4	5	3.7	5.4	350	5,025.7	7,159.4
Iran	69	2,062.9	3,105.6	21	1.8	2.7	327	2,136.8	3,057.7	10	10.8	15.1	427	4,212.3	6,181.1
Irak	5	51.3	65.2	10	1.4	2.0	59	319.3	369.1	13	4.2	5.9	87	376.3	442.2
Jordanie	68	994.6	1,367.0	38	4.3	6.1	342	1,354.1	1,830.8	1	0.2	0.3	449	2,353.1	3,204.1
Kazakhstan	22	1,342.5	1,841.7	24	4.6	6.4	27	704.2	1,042.8	5	1.3	1.9	78	2,052.7	2,892.8
Koweït	11	72.2	106.8	25	2.0	2.8	24	591.1	864.0	3	5.3	7.3	63	670.6	980.9
Kirghizistan	48	413.4	579.5	26	4.5	6.6	8	29.9	42.5	7	1.7	2.4	89	449.4	631.0
Liban	58	776.7	1,159.2	12	1.0	1.4	9	152.1	212.1	19	7.4	10.4	98	937.2	1,383.1
Libye	17	268.0	373.0	16	3.7	5.2	15	320.1	419.9	9	4.0	5.9	57	595.8	804.0
Malaisie	53	513.3	737.9	26	1.8	2.6	85	261.6	361.4	5	7.0	9.2	169	783.8	1,111.1
Maldives	36	212.8	296.1	13	1.6	2.3	46	1,973.9	2,703.0	3	0.6	0.8	98	2,188.9	3,002.2
Mali	110	870.7	1,234.3	33	6.2	8.8	33	702.8	985.6	11	14.1	15.9	187	1,593.8	2,244.6
Mauritanie	100	693.4	1,017.5	57	7.4	10.4	41	872.9	1,227.2	7	9.4	11.1	205	1,583.2	2,266.2
Maroc	73	2,312.8	3,374.1	63	8.2	11.5	126	2,897.9	4,123.4	6	2.2	3.0	268	5,221.2	7,511.9
Mozambique	27	350.3	494.2	17	2.6	3.9	5	48.3	70.0	6	2.0	2.5	55	403.2	570.7
Niger	84	492.3	706.3	60	56.0	81.6	24	144.2	189.8	19	9.5	12.2	187	702.0	989.8
Nigéria	45	803.0	1,148.1	33	13.2	18.3	41	627.7	909.7	28	5.6	7.5	147	1,449.4	2,083.7
Oman	41	1,335.0	1,860.6	11	1.2	1.6	3	11.3	15.0	2	0.4	0.5	57	1,347.8	1,877.7
Pakistan	103	2,246.2	3,290.9	36	22.5	31.4	303	9,055.0	12,455.4	12	10.4	13.9	454	11,334.2	15,791.6
Palestine	26	82.2	116.8	157	299.7	416.5	3	4.0	6.0	45	38.2	50.1	231	424.1	589.3
Qatar	12	326.3	475.1	1	0.1	0.1	6	33.8	54.1	0	0.0	0.0	19	360.2	529.4
Arabie saoudite	97	1,263.8	1,877.4	49	4.7	6.6	309	2,504.1	3,711.8	3	0.2	0.3	458	3,772.8	5,596.1
Sénégal	156	2,256.8	3,184.7	46	6.5	9.3	83	1,770.4	2,432.3	7	12.3	13.8	292	4,046.0	5,640.1
Sierra Leone	49	261.8	376.0	25	8.3	11.8	4	18.1	26.0	4	2.6	3.5	82	290.8	417.2
Somalie	5	12.8	18.2	22	9.1	13.4	4	35.9	46.2	55	32.5	47.6	86	90.3	125.3
Soudan	97	690.8	1,028.0	40	5.5	7.8	38	328.1	462.6	23	21.1	26.4	198	1,045.6	1,524.8
Suriname	16	121.8	170.3	12	0.7	1.0	5	65.4	92.0	3	0.2	0.2	36	188.1	263.6
Syrie	30	327.3	448.1	20	8.0	11.8	27	135.1	169.3	11	2.2	3.0	88	472.6	632.1
Tadjikistan	49	418.8	583.4	28	4.3	6.3	23	186.8	265.0	7	0.9	1.2	107	610.8	855.9
Togo	45	462.5	639.6	13	2.0	2.8	22	423.1	586.1	2	1.0	1.5	82	888.6	1,230.0
Tunisie	74	1,403.5	2,065.7	35	6.5	9.4	193	2,875.4	3,953.8	4	3.2	4.2	306	4,288.6	6,033.1
Türkiye	116	3,426.1	4,788.7	36	1.9	2.8	420	6,658.2	9,184.9	9	17.2	22.3	581	10,103.4	13,998.7
Turkménistan	15	892.5	1,277.6	11	1.3	1.9	6	69.9	95.0	1	0.2	0.3	33	963.9	1,374.8
E.A.U.	27	330.1	467.2	24	12.2	17.5	35	494.0	706.9	0	0.0	0.0	86	836.4	1,191.6
Ouganda	49	1,165.8	1,625.0	39	5.3	7.5	12	140.4	186.2	8	2.8	3.6	108	1,314.3	1,822.2
Ouzbékistan	55	1,968.0	2,804.1	18	2.1	3.0	105	1,204.7	1,643.9	6	1.1	1.5	184	3,175.9	4,452.6
Yémen	55	334.0	488.3	33	18.3	25.7	44	379.0	451.2	9	5.8	8.0	141	737.2	973.2
Pays non-membres	39	170.3	242.3	19	4.8	7.2	29	268.6	407.8	1,026	220.4	304.1	1,113	664.1	961.5
Projets régionaux	67	2,010.8	2,828.2	935	891.0	1,305.0	26	1,524.6	2,096.1	334	582.1	879.4	1,362	5,008.5	7,108.7
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,187</b>	<b>50,701.4</b>	<b>72,585.4</b>	<b>2,636</b>	<b>1,583.1</b>	<b>2,278.8</b>	<b>4,457</b>	<b>84,697.2</b>	<b>118,350.4</b>	<b>1,844</b>	<b>1,142.1</b>	<b>1,630.0</b>	<b>12,124</b>	<b>138,123.8</b>	<b>194,844.6</b>
<b>Approbations brutes</b>	<b>3,870</b>	<b>61,058.0</b>	<b>87,416.2</b>	<b>2,891</b>	<b>1,767.1</b>	<b>2,539.7</b>	<b>4,676</b>	<b>86,559.3</b>	<b>120,924.5</b>	<b>2,095</b>	<b>1,268.9</b>	<b>1,808.1</b>	<b>13,532</b>	<b>150,653.3</b>	<b>212,688.5</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 10A : APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT 1975-2024<sup>1</sup> (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
<b>A. ROC-BID</b>					
Prêt	110.4	181.6	207.7	225.4	5,571.4
Fonds propres	371.4	90.9	59.9	23.0	2,008.7
Crédit-bail	71.0	311.4	288.3	155.3	8,120.1
Vente à tempérament	1,184.9	1,794.9	2,556.8	3,475.3	16,566.0
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	238.6
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5
Istisna	38.0	0.0	0.0	0.0	13,286.7
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	802.6
Assistance technique	1.1	0.0	0.0	0.0	1.8
<b>Total partiel</b>	<b>1,776.8</b>	<b>2,378.7</b>	<b>3,112.6</b>	<b>3,879.0</b>	<b>46,708.3</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	11.1	0.0	5.1	0.0	983.7
Crédit-bail	0.0	58.6	32.3	145.3	723.5
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	84.2
Istisna	0.0	0.0	0.0	0.0	76.1
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	10.8
Commerce (mourabaha)	162.9	336.6	358.9	363.1	3,488.8
<b>Total partiel</b>	<b>174.1</b>	<b>395.1</b>	<b>396.3</b>	<b>508.4</b>	<b>5,367.0</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>4,607.3</b>	<b>5,118.9</b>	<b>5,155.7</b>	<b>5,603.9</b>	<b>57,848.4</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	674.5
FIBA	10.4	0.0	1.1	0.1	105.0
STI	0.0	0.0	0.0	0.0	5.6
Opérations d'assistance spéciale	4.7	2.2	6.0	2.9	614.4
FSID	39.9	30.7	41.9	35.4	895.6
Fonds fiduciaires	64.9	49.5	46.5	15.8	2,206.1
Fonds waqf	5.8	8.4	10.1	17.8	556.5
Commerce pré-SIFC	0.0	0.0	0.0	0.0	23,142.4
<b>Total partiel</b>	<b>125.6</b>	<b>90.8</b>	<b>105.6</b>	<b>71.9</b>	<b>28,200.1</b>
<b>Total général</b>	<b>6,683.7</b>	<b>7,983.5</b>	<b>8,770.1</b>	<b>10,063.2</b>	<b>138,123.8</b>
<b>E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS DI)</b>					
	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	2,252.9	3,009.5	3,189.1	4,088.0	46,921.5
Affaires assurées	7,000.2	8,748.4	9,926.2	9,895.4	86,957.2
<b>RESSOURCES ET FINANCEMENTS DES ROC DE LA BID (À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE)</b>					
	2021	2022	2023	2024	
Actif, total	26,026.7	27,057.6	29,291.7	29,721.1	
Revenu, brut (mois amortissement idjara) <sup>3</sup>	563.5	693.9	1,007.5	1,248.0	
Résultat, net	106.9	173.1	316.7	388.1	
Réserves générales	3,074.6	3,168.0	3,320.3	3,578.8	
Réserve à juste valeur	382.3	328.5	424.4	459.5	
Capital souscrit	50,260.5	55,256.7	55,256.7	58,652.3	
Budget administratif approuvé*	149.6	148.8	161.2	176.5	
Budget administratif effectif*	135.7	152.3	156.3	174.5	

\* y compris les fonds fiduciaires (El-Qods et El-Aqsa)

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

<sup>3</sup> Le revenu brut est ajusté par rapport à l'amortissement de sorte que les chiffres rapportés soient facilement rapprochés des états financiers vérifiés.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

Les taux de change des différents exercices sont:

2021 1ID = 1,39959 USD    2022 1ID = 1,33084 USD    2023 1ID = 1,34167 USD  
2024 1ID = 1,30413 USD    1975-2024 1ID = \$1,41065 (approximativement)

## ANNEXE 10B : APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT 1975-2024<sup>1</sup> (MILLIONS DE DOLLARS)

	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
<b>A. ROC-BID</b>					
Prêt	156.1	241.3	278.1	296.5	7,809.7
Fonds propres	519.8	120.9	80.3	30.0	2,874.9
Crédit-bail	100.6	405.0	383.9	205.9	11,799.9
Vente à tempérament	1,676.6	2,378.1	3,392.6	4,573.8	22,855.6
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	344.3
Partage de bénéfiques (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	168.3
Istisna	51.5	0.0	0.0	0.0	19,876.4
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	1,160.7
Assistance technique	1.6	0.0	0.0	0.0	2.6
<b>Total partiel</b>	<b>2,506.2</b>	<b>3,145.3</b>	<b>4,134.9</b>	<b>5,106.1</b>	<b>66,892.3</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	15.6	0.0	6.8	0.0	1,455.5
Crédit-bail	0.0	77.9	43.4	189.5	1,021.6
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	125.2
Istisna	0.0	0.0	0.0	0.0	105.4
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0
Commerce (mourabaha)	228.0	447.9	481.5	473.5	4,860.5
<b>Total partiel</b>	<b>243.6</b>	<b>525.8</b>	<b>531.7</b>	<b>663.0</b>	<b>7,583.2</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>6,448.3</b>	<b>6,812.5</b>	<b>6,917.2</b>	<b>7,308.2</b>	<b>81,739.4</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	992.2
FIBA	14.8	0.0	1.5	0.2	152.6
STI	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7
Opérations d'assistance spéciale	6.7	2.9	8.0	3.8	828.3
FSID	56.2	40.9	56.1	46.6	1,278.2
Fonds fiduciaires	91.7	66.3	62.3	21.1	3,151.3
Fonds waqf	8.1	11.3	13.5	23.7	805.8
Commerce pré-SIFC	0.0	0.0	0.0	0.0	31,413.4
<b>Total partiel</b>	<b>177.5</b>	<b>121.4</b>	<b>141.3</b>	<b>95.3</b>	<b>38,629.6</b>
<b>Total général</b>	<b>9,375.6</b>	<b>10,605.0</b>	<b>11,725.1</b>	<b>13,172.6</b>	<b>194,844.6</b>
<b>E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS USD)</b>					
	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	3,153.1	4,005.1	4,278.7	5,331.3	66,678.9
Affaires assurées	9,797.4	11,642.7	13,317.6	12,904.9	121,174.7

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

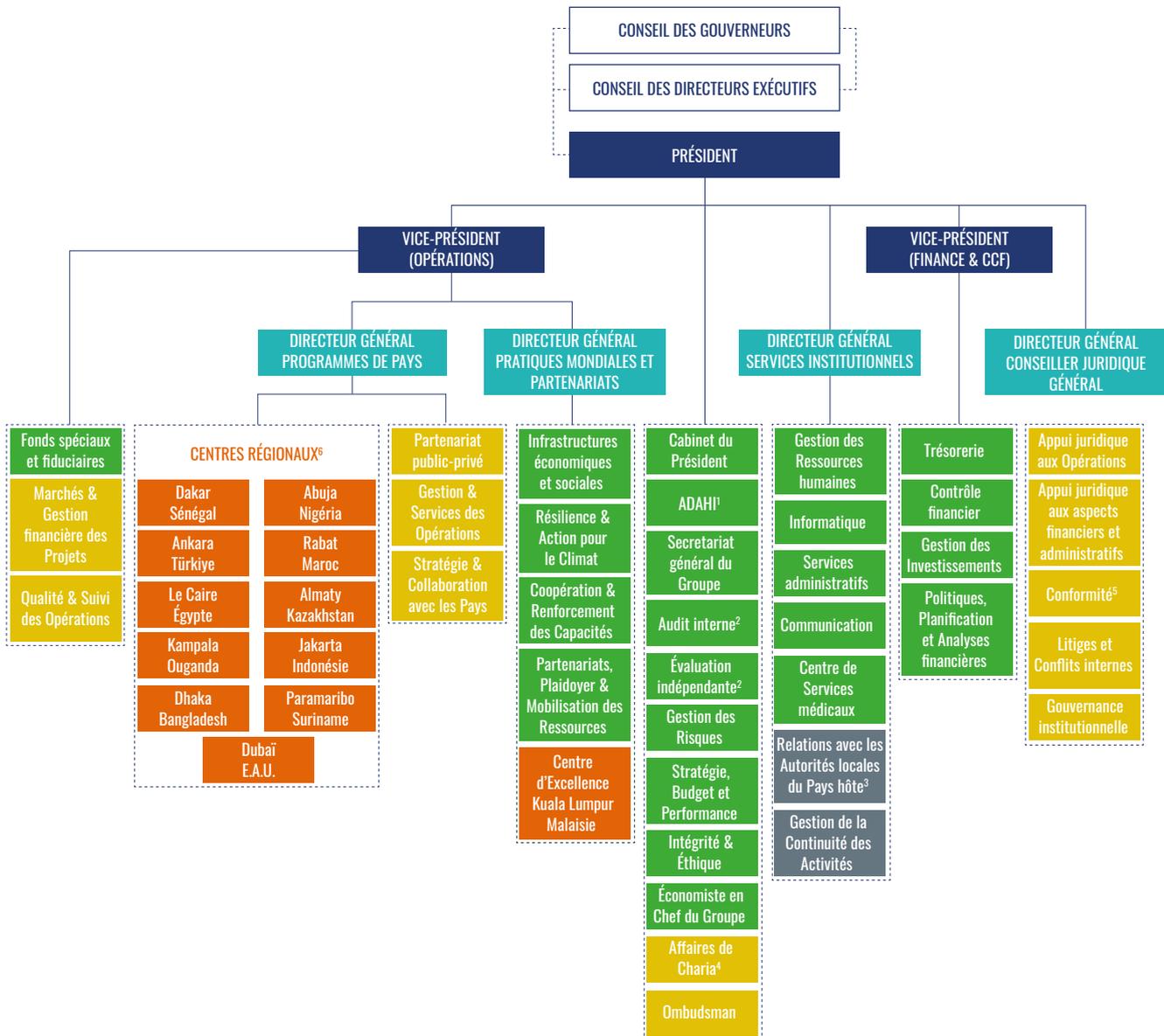
SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 11 : MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2024

N°	PAYS	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)
1	Indonésie	38	231.3
2	Guyana	4	160.1
3	Côte d'Ivoire	83	135.9
4	E.A.U.	2	133.9
5	Chine	11	131.2
6	Nigéria	81	80.5
7	Iran	14	62.0
8	Tunisie	61	55.9
9	Guinée	29	53.1
10	Bahreïn	2	44.9
11	Oman	3	32.3
12	Cameroun	47	30.0
13	Sénégal	48	29.8
14	Espagne	2	26.9
15	E.U.A	5	26.6
16	Mauritanie	30	22.7
17	Kirghizistan	5	20.6
18	Ouganda	16	20.0
19	Ouzbékistan	12	17.2
20	Sierra Leone	20	12.9
21	Burkina-Faso	35	11.4
22	-	2	10.9
23	Belgique	2	9.8
24	Türkiye	9	8.9
25	Niger	54	8.4
26	Tadjikistan	27	6.8
27	Mali	8	6.4
28	Italie	1	6.3
29	Tchad	8	5.2
30	Maroc	2	4.7
31	Arabie saoudite	1	4.3
32	Suriname	5	3.8
33	Gambie	16	3.4
34	Autriche	2	2.4
35	Togo	8	2.3
36	Bénin	14	2.2
37	France	2	1.5
38	Kenya	4	1.4
39	Bangladesh	21	1.3
40	Pays-Bas	1	1.3
41	Djibouti	2	0.9
42	Danemark	2	0.3
43	Azerbaïdjan	1	0.1
44	Guinée-Bissau	6	0.1
45	Jordanie	2	0.02
46	Maldives	1	0.02
47	Comores	2	0.01
<b>Total</b>		<b>751</b>	<b>1.43 Md.</b>



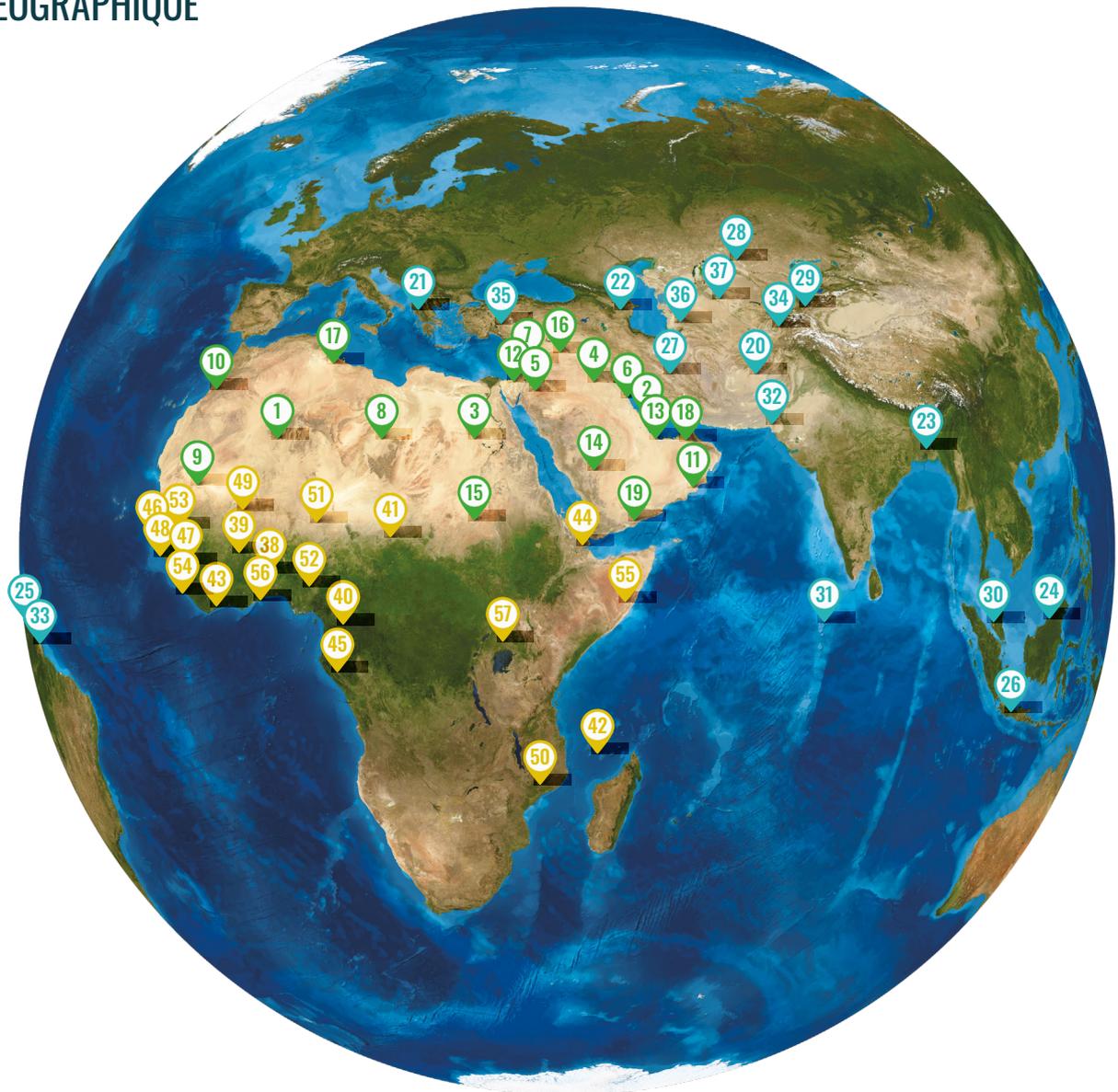
# ANNEXE 12 : ORGANIGRAMME DE LA BID



<sup>1</sup> Le chef du Cabinet du Président est chargé du Projet ADAHI.  
<sup>2</sup> Les départements d'Audit interne et d'Évaluation indépendante sont fonctionnellement rattachés au Conseil des Directeurs exécutifs. Administrativement, ils sont rattachés au président de la BID.  
<sup>3</sup> La Section des Relations avec les Autorités locales du Pays hôte est fonctionnellement rattachée au Président. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général chargé des Services institutionnels.  
<sup>4</sup> La Division des Affaires de Charia est fonctionnellement rattachée au Conseil de Charia. Administrativement, elle est rattachée au président de la BID.  
<sup>5</sup> La Division de Conformité est fonctionnellement rattachée au président de la BID. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique général.  
<sup>6</sup> Les centres régionaux et le Centre d'Excellence sont gérés par des cadres de rang de chef de division, sauf autre décision du président de la BID.

<b>Complexe</b> (Vice-Président)	<b>Direction</b> (Directeur général)	<b>Département</b> (Directeur)	<b>Division</b> (Chef de division)	<b>Section</b> (Chef de section)	<b>Centres régionaux/ Centre d'Excellence</b>
-------------------------------------	---	-----------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	---

## ANNEXE 13 : COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



### MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| 1 ALGÉRIE    | 12 PALESTINE      |
| 2 BAHRÉÏN    | 13 QATAR          |
| 3 ÉGYPTÉ     | 14 ARABIE SAOUDIT |
| 4 IRAK       | 15 SOUDAN         |
| 5 JORDANIE   | 16 SYRIE          |
| 6 KOWEÏT     | 17 TUNISIE        |
| 7 LIBAN      | 18 E.A.U.         |
| 8 LIBYE      | 19 YÉMEN          |
| 9 MAURITANIE |                   |
| 10 MAROC     |                   |
| 11 OMAN      |                   |



### ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

- |                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| 20 AFGHANISTAN  | 31 MALDIVES     |
| 21 ALBANIE      | 32 PAKISTAN     |
| 22 AZERBAÏDJAN  | 33 SURINAME     |
| 23 BANGLADESH   | 34 TAÏJKISTAN   |
| 24 BRUNEI       | 35 TÜRKIYE      |
| 25 GUYANA       | 36 TURKMÉNISTAN |
| 26 INDONÉSIE    | 37 OUZBÉKISTAN  |
| 27 IRAN         |                 |
| 28 KAZAKHSTAN   |                 |
| 29 KIRGHIZISTAN |                 |
| 30 MALAÏSIE     |                 |



### AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- |                  |                 |
|------------------|-----------------|
| 38 BÉNIN         | 49 MALI         |
| 39 BURKINA-FASO  | 50 MOZAMBIQUE   |
| 40 CAMEROUN      | 51 NIGER        |
| 41 TCHAD         | 52 NIGÉRIA      |
| 42 COMOROS       | 53 SÉNÉGAL      |
| 43 CÔTE D'IVOIRE | 54 SIERRA LEONE |
| 44 DJIBOUTI      | 55 SOMALIE      |
| 45 GABON         | 56 TOGO         |
| 46 GAMBIE        | 57 OUGANDA      |
| 47 GUINÉE        |                 |
| 48 GUINÉE-BISSAU |                 |



En 2024, le Groupe de la BID a accompli des résultats importants. Ses approbations nettes cumulées ont atteint le montant impressionnant de 194,8 milliards de dollars, soit une augmentation notable par rapport aux 150,0 milliards en 2020. Ces approbations ont bénéficié non seulement aux pays membres, mais aussi aux communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Elles ont permis de relever des défis cruciaux en matière de développement humain, renforcer la résilience, et favoriser la durabilité.

**Dr Muhammad AL JASSER**

Président de la Banque islamique de développement  
et du Conseil des Directeurs exécutifs



La « Déclaration du Cinquantenaire à Riyad », publiée en mai 2024 à l'occasion de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la BID, tend à améliorer la gouvernance, augmenter les financements assortis de conditions avantageuses pour répondre aux besoins financiers croissants des pays membres, accroître le volume des subventions grâce aux partenariats, consolider le rôle du Groupe de la BID dans le secteur financier islamique, et renforcer la coopération Sud-Sud.

**Dr Muhammad AL JASSER**

Président de la Banque islamique de développement et du Conseil des Directeurs exécutifs

Islamic Development Bank  
8111 King Khaled St  
Al Nuzlah Yamania  
Unit 1 Jeddah 22332-2444  
Kingdom of Saudi Arabia

☎ (+966) (0) 12 636 1400

☎ (+966) (0) 12 636 6871

✉ [idbarchives@isdb.org](mailto:idbarchives@isdb.org)

🌐 [www.isdb.org](http://www.isdb.org)



- 📘 isdbgroup
- ✕ isdb\_group
- 📷 isdb\_stories
- 🌐 company/islamic-development-bank
- 📺 IslamicDevelopmentBankGroup

